



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

**9484<sup>e</sup>** séance

Mercredi 22 novembre 2023, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

*Présidents :* M. Zhang Jun/M. Geng Shuang . . . . . (Chine)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M. Hoxha
Brésil . . . . .	M. França Danese
Émirats arabes unis . . . . .	M <sup>me</sup> Nusseibeh
Équateur . . . . .	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
France . . . . .	M. de Rivière
Gabon . . . . .	M. Biang
Ghana . . . . .	M. Agyeman
Japon . . . . .	M. Yamanaka
Malte . . . . .	M <sup>me</sup> Gatt
Mozambique . . . . .	M. Fernandes
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki
Suisse . . . . .	M <sup>me</sup> Baeriswyl

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

**Le Président** (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant d'Israël à participer à la présente séance.

Je propose que, conformément au règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Sima Sami Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes ; M<sup>me</sup> Catherine Russell, Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; et M<sup>me</sup> Natalia Kanem, Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M<sup>me</sup> Bahous.

**M<sup>me</sup> Bahous** (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de vous remercier, Monsieur l'Ambassadeur Zhang Jun, pour les efforts remarquables que vous avez déployés au cours de la présidence chinoise du Conseil afin de maintenir l'attention sur la situation à Gaza. Je remercie également l'Ambassadrice Nusseibeh et l'Ambassadrice Frazier d'avoir demandé la convocation de cette séance, ainsi que tous les membres de me donner la possibilité d'informer le Conseil sur la situation humanitaire dans le Territoire palestinien occupé.

Je suis rentrée hier soir d'Égypte et de Jordanie. J'y ai rencontré des représentants gouvernementaux, des partenaires de la société civile, des travailleurs humanitaires et des bénévoles, qui travaillent tous sans relâche pour répondre aux souffrances de la population de Gaza et mettre fin à la crise. Je salue les efforts qu'ils déploient pour que l'aide humanitaire parvienne à ceux qui en ont besoin. Je me réjouis de la nouvelle selon laquelle 50 otages, tous des femmes et des enfants, seront libérés en échange de la libération de 150 femmes et enfants palestiniens, et d'une pause

humanitaire plus que nécessaire. Je remercie les Gouvernements de l'Égypte, du Qatar et des États-Unis d'Amérique d'avoir facilité cet accord. J'espère qu'il marquera le début d'une trêve permanente et d'un répit durable pour les habitants de Gaza et tous les otages détenus par le Hamas.

Nous avons connu six cycles de violence à Gaza ces 15 dernières années. Pourtant, la férocité et les destructions que les habitants de Gaza sont actuellement contraints d'endurer sous nos yeux sont d'une intensité encore jamais vue.

Dans mes exposés au Conseil, je n'ai cessé de rappeler que les femmes et les filles sont celles qui paient le plus lourd tribut aux conflits. Avant le 7 octobre, 67 % des civils tués dans le Territoire palestinien occupé au cours des 15 dernières années étaient des hommes, et moins de 14 % des femmes et des filles. Depuis cette date, ce pourcentage s'est inversé. Non seulement le nombre de civils tués depuis le 7 octobre est deux fois supérieur à celui des 15 dernières années combinées, mais on estime que 67 % des plus de 14 000 personnes tuées à Gaza sont des femmes et des enfants. Cela représente deux mères tuées toutes les heures, et sept femmes tuées toutes les deux heures. Nous les pleurons tous.

Nous pleurons aussi les plus de 100 collègues de l'ONU qui sont décédés en un mois seulement de cette crise. Ils ont servi le mandat de l'ONU et les principes que nous avons juré de défendre, et ils ont payé le prix ultime pour cela. Bien que conscients des dangers auxquels ils étaient confrontés, ils ont fait ce en quoi ils croyaient jusqu'à leur dernier souffle, que ce soit dans les écoles, les hôpitaux ou partout où l'on avait besoin d'eux. Nous portons leur souvenir avec nous tout au long de cette crise et au-delà.

Quarante-sept jours se sont écoulés depuis l'attaque perpétrée le 7 octobre contre Israël, au cours de laquelle 1 200 personnes, dont un grand nombre de femmes et d'enfants, ont été tuées. Chaque jour qui passe marque 24 heures supplémentaires de peur indicible et d'incertitude pour les otages, y compris les femmes et les filles, détenus par le Hamas. Je ne cesse de demander leur libération immédiate et sans condition.

Cela fait 47 jours que les plus de 2 millions de Palestiniens de Gaza passent leur temps à craindre pour leur vie, à pleurer leurs morts et à vivre dans des conditions qui briseraient chacun d'entre nous. Des milliers de femmes à Gaza ont perdu leur maison. Quarante-cinq pour cent des logements ont été détruits ou endommagés. Des milliers d'autres sont blessés, incapables de trouver un soutien médical auprès d'un système de santé totalement dévasté.

Pas moins de 180 femmes accouchent chaque jour sans eau, sans analgésiques, sans anesthésie pour les césariennes, sans électricité pour les couveuses ou sans fournitures médicales. Pourtant, elles continuent de s'occuper de leurs enfants, des malades et des personnes âgées, en mélangeant de la préparation pour nourrissons à de l'eau contaminée, lorsqu'elles en trouvent, en se privant de nourriture pour que leurs enfants puissent vivre un jour de plus et en endurant de multiples risques dans des refuges extrêmement surpeuplés. Elles ont été privées de leurs moyens de subsistance, de leur sécurité et de leur dignité. Les femmes de Gaza nous ont dit qu'elles priaient pour la paix, mais que si la paix ne venait pas, elles priaient pour une mort rapide, dans leur sommeil, avec leurs enfants dans les bras. Nous devrions tous avoir honte qu'une mère, où qu'elle soit, fasse une telle prière.

Avant l'escalade actuelle, 650 000 femmes et filles avaient cruellement besoin d'une aide humanitaire à Gaza. Aujourd'hui, cette estimation est passée à 1,1 million, dont près de 800 000 femmes déplacées. Alors que la situation des femmes et des filles à Gaza nous préoccupe à juste titre en raison de son caractère immédiat et de la nécessité impérieuse d'agir, nous assistons à une escalade en Cisjordanie, où les démolitions d'infrastructures publiques, les révocations de permis de travail, l'augmentation de la violence des colons et les détentions ont eu des répercussions considérables sur la vie et les moyens de subsistance des femmes.

Je suis alarmée par les informations inquiétantes faisant état de violences sexuelles et fondées sur le genre. Je réitère l'appel que j'ai lancé lors du dernier exposé que j'ai présenté au Conseil en octobre (voir S/PV.9452), à savoir que tout acte de violence contre les femmes et les filles, y compris la violence sexuelle, est condamné sans équivoque et doit faire l'objet à titre prioritaire d'une enquête approfondie. Je suis rassurée par le fait que la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Patten, a lancé la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit, un réseau qu'elle préside, afin de partager de manière active des informations vérifiées et provenant de l'ONU sur les actes de violence sexuelle liée aux conflits, leurs caractéristiques et leur évolution, et ce afin de faciliter toutes les enquêtes.

Je suis convaincue que toutes les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme commises dans le cadre de ce conflit finiront par être sanctionnées. Les travaux de la Commission internationale indépendante chargée d'enquêter dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et en Israël sont essentiels.

Les deux seuls refuges pour femmes de Gaza sont désormais fermés. Les organisations dirigées par des femmes continuent d'opérer à Gaza, bien qu'elles soient soumises à de fortes contraintes. Là où elles opèrent, elles utilisent leurs réseaux pour s'approvisionner et distribuer des articles d'urgence, ainsi que pour recueillir des informations sur les préoccupations en matière de protection et y répondre. Je salue leur courage et rappelle que nous devons veiller à ce qu'elles disposent de tout ce dont elles ont besoin pour poursuivre leurs activités essentielles.

Le plan d'intervention d'ONU-Femmes pour Gaza, en collaboration avec des partenaires tels que le Programme alimentaire mondial, couvrira dans sa phase initiale l'aide alimentaire et financière destinée à 14 000 ménages dirigés par des femmes, soit un tiers de l'ensemble des ménages dirigés par des femmes dans la bande de Gaza. Nous appuierons la Société égyptienne du Croissant-Rouge et l'organisation caritative hachémite jordanienne et collaborerons de toute urgence avec eux pour faire avancer la distribution d'articles considérés par les femmes de Gaza comme des besoins prioritaires. Je félicite les nombreuses femmes employées et bénévoles de la Société égyptienne du Croissant-Rouge des services exceptionnels qu'elles ont rendus dans ces circonstances difficiles. Je me félicite également de la création d'un nouvel hôpital militaire de campagne jordanien à Khan Younès, qui comprend notamment, pour la première fois, du personnel médical féminin, tel que des médecins et des infirmières. Il s'agit d'une étape importante.

Nous apportons un soutien financier souple aux organisations de femmes dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé. Le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire a lancé un nouvel appel pour mobiliser 10 millions de dollars supplémentaires. Nous encouragerons en outre les femmes à jouer un rôle de premier plan dans l'espace politique. Comme à l'accoutumée, nous continuerons de collaborer avec nos entités sœurs et l'ensemble des membres du Comité permanent interorganisations pour veiller à ce que les interventions humanitaires servent au mieux les intérêts des femmes et des filles. Je remercie nos partenaires de développement pour le soutien qu'ils nous ont apporté dans la mise en œuvre du plan, mais des fonds supplémentaires sont nécessaires. J'encourage tous les donateurs à augmenter leurs allocations, y compris à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui reste la seule bouée de sauvetage pour des milliers de Palestiniens.

ONU-Femmes a rencontré et entendu des Israéliennes, qui nous ont dit qu'elles-mêmes et les organisations de la société civile s'efforçaient de recueillir des informations

sur les atrocités fondées sur le genre, et nous ont fait part de leur espoir de paix, avec les Israéliennes comme les Palestiniennes à la table des négociations.

Au cours de ma mission, j'ai entendu à maintes reprises des appels sans équivoque en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et sans condition. J'ai également entendu les appels lancés par des partenaires de toute la région, selon lesquels le déplacement ou le transfert forcé de Palestiniens de leur terre constitue une ligne rouge, et que nous devons garantir la protection des civils et faciliter l'accès à l'aide sans entrave. J'ai entendu des appels à la fin de l'occupation et à des progrès concertés vers une solution pacifique fondée sur la solution des deux États.

Je pense que je ne suis pas la seule à trouver qu'il s'agit d'un des moments les plus sombres pour la communauté internationale et la paix et la sécurité dont je me souviens. C'est pourtant précisément dans des moments comme celui-ci que le multilatéralisme est le plus important. Le Conseil de sécurité et d'autres organes des Nations Unies sont les lieux où nous nous réunissons pour trouver la paix. Notre expérience est variée. Les mécanismes de justice internationale font l'objet d'une résistance active. Le rejet croissant des femmes et des filles et de leurs droits prend de l'ampleur. La Charte des Nations Unies et nos normes mondiales sont ouvertement bafouées. Alors que nous abandonnons les instruments du multilatéralisme, le volume des transferts d'armes et la valeur marchande des fabricants d'armes montent en flèche.

Je me félicite de la résolution adoptée la semaine dernière par le Conseil de sécurité (résolution 2712 (2023)) et j'espère qu'elle ne sera que le début d'un consensus plus large au sein du Conseil pour trouver une solution. J'appelle à sa mise en œuvre immédiate. Cependant, cette résolution, comme la centaine de résolutions adoptées sur la question dite palestinienne depuis 1948, ne mentionne pas les questions de genre. Je me félicite par ailleurs de la résolution de l'Assemblée générale adoptée le 27 octobre, appelant à une trêve humanitaire immédiate, durable et soutenue menant à une cessation des hostilités (résolution ES-10/21 de l'Assemblée générale). J'exhorte le Conseil à faire entendre la voix des Palestiniennes et des Israéliennes qui œuvrent pour la paix, à reconnaître leur rôle de premier plan et à demander qu'elles participent de manière véritable à tous les efforts de négociation.

Cette crise doit être un signal d'alarme pour notre système multilatéral. Le monde attend de nous que nous soyons le modèle de ses plus grands idéaux, et non le reflet de ses plus grands échecs. Plus que jamais, nous devons être fidèles à la Charte et à notre humanité partagée. Plus que jamais, nous devons dénoncer ceux qui cherchent à semer

la haine et la division. Plus que jamais, nous devons rechercher la paix et, ce faisant, rappeler que les femmes restent le groupe le plus vaste et le plus fiable au service de cette cause. Enfin, plus que jamais, nous devons défendre le principe de justice et l'application du principe de responsabilité pour les crimes commis, afin d'arrêter ceux qui continuent d'avoir lieu et de décourager la commission de ceux qui n'ont pas encore eu lieu. J'appelle à ce que cette trêve soit prolongée jusqu'à l'obtention d'un cessez-le-feu et à ce que les otages qui sont toujours retenus soient libérés sans condition. J'appelle à ce qu'il soit mis fin immédiatement au siège en cours, à commencer par le rétablissement de l'accès à l'eau.

Je terminerai sur un sentiment exprimé par les femmes de Gaza. Elles constatent que la communauté internationale passe beaucoup de temps à répéter des chiffres : le nombre de personnes tuées, le nombre d'enfants sous les décombres, le nombre de maisons détruites. Mais les femmes de Gaza se sentent totalement abandonnées. Elles entendent que des secours supplémentaires sont en route mais voient bien que le goutte-à-goutte de l'aide ne répond pas à l'océan des besoins. Surtout, elles nous disent qu'elles veulent que la violence s'arrête, et qu'elle s'arrête maintenant. Au nom des femmes et des filles, et pour clore ma déclaration, j'appelle le Conseil à s'engager de nouveau sincèrement et de la manière qui convient en faveur d'une paix juste.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M<sup>me</sup> Bahous de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Russell.

**M<sup>me</sup> Russell** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Zhang Jun ainsi que l'Ambassadrice Nusseibeh et l'Ambassadrice Frazier de nous avoir réunis pour examiner la situation des enfants qui s'aggrave dans l'État de Palestine et en Israël.

Je remercie également le Conseil de sécurité d'avoir adopté la résolution 2712 (2023), texte qui reconnaît les conséquences disproportionnées de cette guerre sur les enfants et exige que les parties au conflit leur accordent la protection particulière à laquelle ils ont droit en vertu du droit international. La résolution appelle à des pauses prolongées et à des couloirs humanitaires à Gaza, mesure indispensable dont j'espère qu'elle sera appliquée de toute urgence afin que les partenaires humanitaires puissent atteindre les civils dans le besoin, en particulier les enfants. L'UNICEF accueille également avec satisfaction l'accord de cessez-le-feu restreint. Nous sommes prêts à accroître rapidement la fourniture d'une aide humanitaire cruellement nécessaire à Gaza, mais nous devons bien sûr pouvoir compter sur davantage de ressources afin de répondre à des besoins qui ne cessent d'augmenter.

Toutefois, cela ne saurait suffire, loin s'en faut. La guerre doit être arrêtée et les meurtres et les atteintes à l'intégrité physique d'enfants doivent cesser immédiatement. Avant d'exposer au Conseil en plus grand détail la situation à Gaza, j'appelle l'attention des membres sur le sort des enfants en Israël et en Cisjordanie. Depuis le 7 octobre, 35 enfants israéliens auraient été tués et plus d'une trentaine d'autres seraient otages à Gaza. Comme le Secrétaire général l'a déclaré, l'accord tendant à libérer des otages est bienvenu ; toutefois, il faut faire bien plus. L'UNICEF appellera les parties à relâcher, sains et saufs, la totalité des enfants enlevés. La semaine dernière, le Directeur général adjoint de l'UNICEF s'est rendu en Israël, où il a rencontré les familles des enfants captifs. Elles lui ont fait part de leur angoisse et de leur inquiétude toujours plus grande quant à la sécurité de leurs enfants. J'avais prévu moi aussi de faire le déplacement en Israël et en Cisjordanie la semaine dernière, sauf que les médecins m'ont conseillé de reporter ma visite en raison des blessures que j'ai subies dans un accident de voiture alors que je faisais route pour Rafah, comme beaucoup de membres du Conseil en ont sans doute été informés. Le Directeur général adjoint est allé en Cisjordanie dans le but d'évaluer les conditions humanitaires et de sécurité sur le terrain, qui vont se détériorant. Au cours des six dernières semaines, 56 enfants palestiniens ont été tués en Cisjordanie, tandis que beaucoup d'autres ont été déplacés. Nous estimons que 450 000 enfants ont besoin d'aide humanitaire en Cisjordanie. L'UNICEF et ses partenaires prodiguent des soins de santé mentale et une aide à la protection, fournissent de l'eau et des services d'assainissement et dispensent des cours de rattrapage scolaire à 280 000 d'entre eux.

S'agissant de Gaza, je reviens à peine d'une visite dans le sud du territoire, où j'ai pu rencontrer des enfants et leurs familles ainsi que des membres du personnel de l'UNICEF sur place. Je suis hantée par ce que j'ai vu et entendu. Lorsque je me suis rendue à l'hôpital Al-Nasr de Khan Younès, il était bondé. Outre les malades et le personnel médical, l'établissement abrite des milliers de déplacés. Ceux-ci dorment sur des couvertures à même le sol des couloirs et des parties communes. Sur place, j'ai parlé à une adolescente de 16 ans allongée sur un lit d'hôpital. Elle a été gravement blessée dans le bombardement de son quartier et les médecins lui ont dit qu'elle ne retrouverait jamais l'usage de ses jambes. Dans l'unité néonatale, j'ai vu des bébés minuscules s'accrocher à la vie dans des couveuses, alors que les médecins s'inquiétaient de savoir comment les machines pourraient continuer de fonctionner sans carburant.

Pendant le temps que j'ai passé à Khan Younès, j'ai également discuté avec une employée de l'UNICEF qui, bien qu'ayant perdu 17 membres de sa famille, travaille

héroïquement pour que les enfants et les familles de Gaza aient accès à l'eau potable et à l'assainissement. Mère de quatre enfants, elle fait partie des innombrables parents de Gaza qui craignent en permanence pour leur famille. À en juger par le terrible bilan humain de cette guerre en ce qui concerne les enfants, leurs craintes sont clairement fondées. Plus de 5 300 enfants palestiniens auraient été tués en seulement 46 jours, soit plus de 115 par jour, tous les jours, durant des semaines et des semaines. D'après ces chiffres, les enfants représentent 40 % des morts enregistrées à Gaza. C'est du jamais vu. Autrement dit, aujourd'hui, la bande de Gaza est l'endroit le plus dangereux du monde pour un enfant. Nous recevons également des informations indiquant que plus de 1 200 enfants sont toujours sous les décombres d'immeubles réduits à l'état de ruines par des bombes, ou portés disparus. Il convient de noter que le nombre de morts à déplorer jusqu'ici dans le cadre de la crise actuelle dépasse largement le nombre total de décès enregistrés lors des précédents embrasements. À titre de comparaison, en 17 ans de surveillance et de signalement des violations graves, commises donc entre 2005 et 2022, le nombre total d'enfants tués s'élevait après vérification à 1 653.

Les enfants qui parviennent à réchapper de la guerre risquent d'être marqués à vie par l'exposition répétée à des événements traumatiques. La violence et le chaos autour d'eux peuvent induire un stress toxique propre à entraver leur développement physique et cognitif. Avant même cette dernière escalade en date, plus de 540 000 enfants de Gaza, soit la moitié de la population infantile totale, avaient été identifiés comme ayant besoin de services de santé mentale et de soutien psychosocial. Aujourd'hui, plus de 1,7 million d'habitants de Gaza, dont la moitié d'enfants, sont déplacés. Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations selon lesquelles de plus en plus d'enfants déplacés ont été séparés de leur famille le long des couloirs d'évacuation vers le sud, ou arrivent non accompagnés dans les hôpitaux afin d'y recevoir des soins médicaux. Ces enfants sont particulièrement vulnérables, et il est urgent de les recenser, de leur trouver un placement temporaire et de leur donner accès à des services de recherche et de regroupement des familles.

En plus des bombes, des roquettes et des balles, les enfants de Gaza sont en grand péril à cause de leurs conditions de vie catastrophiques. Un million d'enfants, pour ne pas dire la totalité des enfants qui se trouvent sur le territoire, sont maintenant en situation d'insécurité alimentaire, face à ce qui pourrait bientôt virer à la catastrophe nutritionnelle. Nous prévoyons qu'au cours des prochains mois, le nombre d'enfants souffrant d'émaciation, forme de malnutrition la plus grave à cet âge, pourrait augmenter de près de 30 % à Gaza. Parallèlement,



la production d'eau s'est effondrée de telle sorte qu'elle ne dépasse plus 5 % du volume normal, les familles et les enfants devant ainsi se satisfaire dans le meilleur des cas de trois litres d'eau par personne et par jour pour la soif, la cuisine et l'hygiène. Qui plus est, le pompage de l'eau, sa désalinisation et le traitement des eaux usées ne sont plus assurés, faute de carburant, et les services d'assainissement ont complètement cessé de fonctionner. Ces conditions donnent lieu à des épidémies potentiellement fatales pour des groupes vulnérables comme les nourrissons, les enfants et les femmes, en particulier s'ils souffrent de malnutrition. Nous voyons des cas de diarrhée et d'infection des voies respiratoires chez des enfants de moins de 5 ans, et nous nous attendons à ce que la situation empire avec l'arrivée du froid.

Les problèmes de santé publique à Gaza sont d'autant plus préoccupants que le système de santé est pratiquement à l'arrêt. Plus de deux tiers des hôpitaux ne fonctionnent plus, en raison d'une pénurie de carburant et d'eau ou parce que les attaques leur ont infligé des dégâts désastreux. En outre, l'Organisation mondiale de la Santé estime qu'au moins 16 agents de santé ont été tués et 38 blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Les patients des hôpitaux sont blessés, finissent tués ou meurent faute de médicaments et de soins. La semaine dernière, l'UNICEF a participé à une mission interinstitutions qui a permis d'emmener 31 nourrissons de l'hôpital Chifa à l'hôpital émirati situé dans le sud de la bande de Gaza. Vingt-huit de ces bébés sont maintenant pris en charge en Égypte. Les hôpitaux ne devraient jamais être attaqués ni utilisés par des combattants, et je ne saurais trop insister sur ce point, étant donné que des milliers de déplacés ont trouvé refuge dans les établissements de santé gazaouis.

Nous sommes également témoins d'attaques dévastatrices contre des écoles. Ainsi, près de 90 % des bâtiments scolaires ont déjà subi des dommages. Près de 80 % des établissements scolaires restants servent d'abris pour les personnes déplacées. Mais même ces espaces, où enfants et familles cherchent à se mettre à l'abri après avoir fui leurs maisons, sont la cible d'attaques. Le week-end dernier, des frappes menées sur deux écoles, dont l'école Al-Fakhoura de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui abritait des personnes déplacées, auraient fait au moins 24 morts. L'UNICEF condamne toutes les attaques contre des écoles.

Dans l'État de Palestine et en Israël, les parties au conflit commettent ouvertement de graves violations contre les enfants, notamment des meurtres, des mutilations, des

enlèvements, des attaques visant des écoles et des hôpitaux, ainsi que le refus d'accès à l'aide humanitaire. Mais à Gaza, les effets de la violence sur les enfants sont catastrophiques, aveugles et disproportionnés. Et lorsque la guerre prendra fin, la contamination par des restes explosifs de guerre sera sans précédent, des dizaines de milliers de restes étant potentiellement disséminés dans la bande de Gaza et au-delà – une menace mortelle pour les enfants, qui risque de durer des dizaines d'années. À l'intérieur de Gaza, la guerre est aussi à l'origine de la plus grande perte en vies humaines jamais enregistrée par le personnel des Nations Unies, puisque plus de 100 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués. Ces derniers jours, une collègue de l'Organisation mondiale de la Santé a été tuée avec son bébé de 6 mois, son mari et ses deux frères.

Les pauses humanitaires ne sont tout simplement pas suffisantes pour permettre aux enfants de survivre et aux travailleurs humanitaires de rester sur place et d'accomplir efficacement leur travail. L'UNICEF appelle à l'instauration d'un cessez-le-feu humanitaire urgent afin de mettre immédiatement un terme à ce carnage. Nous craignons qu'une nouvelle escalade militaire dans le sud de Gaza n'aggrave de manière exponentielle la situation humanitaire dans cette région, en provoquant de nouveaux déplacements et en acculant la population civile dans une zone encore plus restreinte. Les attaques contre le sud doivent être évitées.

L'UNICEF s'oppose fermement à la création de « zones sûres ». Il n'y a pas d'endroit sûr dans la bande de Gaza. En outre, les zones proposées ne bénéficient pas des infrastructures ni des mesures de protection nécessaires pour répondre aux besoins d'un si grand nombre de civils. De plus, nous appelons à nouveau les parties à respecter immédiatement et pleinement le droit international humanitaire et le droit international des droits humains, y compris les principes de nécessité, de distinction, de précaution et de proportionnalité. Nous leur demandons d'aller au-delà de ce que le droit exige, à savoir de protéger les enfants et les infrastructures civiles dont ils dépendent, et de libérer immédiatement et sans condition tous les otages civils détenus dans la bande de Gaza, en particulier les enfants. Nous appelons les parties à respecter la résolution 2712 (2023) et à garantir un accès humanitaire sûr et sans restriction à la bande de Gaza et à l'intérieur de celle-ci, y compris dans le nord. Les parties doivent permettre l'entrée immédiate des fournitures vitales, notamment le carburant, nécessaires au transport routier, au dessalement et au pompage de l'eau et à la production de farine. Nous devons être autorisés à acheminer des fournitures essentielles pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que des bâches, des tentes et des poteaux. Nous appelons également

les parties à garantir le déplacement volontaire et le passage en toute sécurité de tous les civils à la recherche d'un abri d'urgence et d'un lieu d'hébergement sûr, à rouvrir et réparer toutes les conduites d'eau dans la bande de Gaza et à en augmenter la capacité, ainsi qu'à veiller à ce que l'eau soit salubre et non contaminée.

Le véritable coût de cette nouvelle guerre en Palestine et en Israël se mesurera en vies d'enfants – ceux qui sont morts à cause de la violence et ceux qu'elle a transformés à jamais. Sans une cessation des combats et un accès total à l'aide humanitaire, ce coût continuera d'augmenter de façon exponentielle. La destruction de Gaza et le massacre de civils n'apporteront ni la paix ni la sécurité dans la région. Les habitants et habitantes de cette région méritent la paix. Seule une solution politique négociée, privilégiant les droits et le bien-être des générations actuelles et futures d'enfants israéliens et palestiniens, peut le garantir.

J'exhorte les parties à répondre à cet appel, en commençant par un cessez-le-feu humanitaire, première étape sur la voie d'une paix durable. Et je prie instamment les membres du Conseil de sécurité de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin à cette catastrophe pour les enfants.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M<sup>me</sup> Russel de son exposé.

Il donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Kanem.

**M<sup>me</sup> Kanem** (*parle en anglais*) : Je remercie Malte, les Émirats arabes unis et les membres du Conseil de sécurité pour l'organisation de cette importante séance d'information et de me donner l'occasion de m'adresser au Conseil.

Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) déplore les pertes de vies humaines en Israël et dans le Territoire palestinien occupé dans le contexte de l'aggravation de la crise observée depuis le 7 octobre. Nous sommes vivement préoccupés par la sécurité et le bien-être de toutes les femmes et filles prises au piège du conflit. La situation à laquelle elles sont confrontées est plus que catastrophique.

Le FNUAP fournit des services de santé reproductive et autres soins de santé axés sur les femmes et les filles dans plus de 130 endroits, principalement dans les pays en développement du monde entier, y compris en assurant l'acheminement de l'aide humanitaire aux femmes enceintes et aux jeunes mères. Cette aide est conforme aux principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Nous intervenons dans le Territoire palestinien

occupé depuis 1986, où nous apportons aujourd'hui un soutien dont le besoin se fait cruellement sentir.

Environ deux tiers des milliers de personnes tuées à Gaza sont des femmes et des enfants, ce qui illustre une fois de plus le fait que ce sont eux qui paient le plus lourd tribut dans les conflits. Alors que les combats et les ravages se poursuivent à Gaza, 5 500 femmes enceintes devraient accoucher au cours du mois à venir. Chaque jour, environ 180 femmes accouchent dans des conditions épouvantables, sans savoir de quoi sera fait l'avenir de leur nouveau-né. Dès l'instant où une nouvelle vie commence, un moment qui devrait être un moment de joie se trouve assombri par la mort et la destruction, l'horreur et la peur. La situation est la plus grave pour les femmes souffrant de complications obstétricales, soit environ 15 % des femmes enceintes. Leur vie est menacée en raison d'un accès extrêmement limité aux soins de santé et aux soins obstétricaux d'urgence. Le FNUAP est particulièrement inquiet pour les plus de 7 000 femmes qui ont accouché au cours des 47 derniers jours. Elles n'ont pas accès aux soins postnatals ni aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de nutrition.

En raison des attaques visant les établissements de santé, ainsi que du manque de carburant, d'électricité et de fournitures, la moitié des hôpitaux ont fermé leurs portes. Ceux qui restent ouverts sont au point de rupture. On recense 2,2 millions de personnes à Gaza, où une population tout entière est assiégée et n'a pas accès aux biens essentiels à sa survie. Plus de 1,6 million de personnes vivent dans des conditions de surpeuplement, privées d'eau propre et de services d'assainissement suffisants. Cela engendre de multiples risques pour la santé, notamment pour les femmes qui n'ont pas accès à l'hygiène menstruelle, ainsi que pour celles qui sont enceintes ou qui viennent d'accoucher. Le manque de nourriture et d'eau à Gaza aura des conséquences néfastes sur la santé et le bien-être des femmes enceintes et de celles qui allaitent. Leurs besoins quotidiens en eau et en calories sont plus élevés. Une femme prénommée Reham, enceinte de deux mois et souffrant de saignements, nous a raconté :

« Il existe un traitement que je devrais prendre, mais je n'arrive pas à l'obtenir. Les femmes enceintes comme moi devraient boire du lait et manger des œufs. Toutes les boulangeries ont été bombardées. Il n'y a pas de pain, pas d'eau ».

En Cisjordanie, où l'on observe une recrudescence de la violence des colons et du nombre de familles déplacées, plus de 70 000 femmes sont enceintes et 8 000 devraient accoucher au cours du mois à venir. Nous sommes profondément

préoccupés par les risques auxquels sont confrontées les femmes vivant dans ces conditions, en particulier la violence fondée sur le genre. Le manque d'accès aux communications et la perte de celles-ci limitent notre capacité à fournir l'appui et les services dont ont besoin les personnes rescapées de la violence fondée sur le genre.

L'hôpital Chifa est hors service et, partout dans Gaza, les stocks de fournitures médicales s'épuisent dangereusement. Selon certaines informations, des femmes ont dû subir des césariennes sans anesthésie. Les frappes et opérations militaires menées à proximité des hôpitaux mettent en péril la vie des patients et des femmes et filles qui ont désespérément besoin de soins médicaux mais ne peuvent pas les recevoir. Les hôpitaux, le personnel soignant et les civils ne doivent jamais être pris pour cibles. Ils bénéficient d'une protection spéciale en vertu du droit international humanitaire. Lorsque les établissements de santé sont attaqués, la vie des patients gravement malades et du personnel de santé, ainsi que de tous ceux et toutes celles qui cherchent à s'abriter dans ces établissements, est en danger. Ils n'ont aucun endroit sûr où aller.

Jusqu'à présent, le FNUAP est parvenu à acheminer à Gaza cinq camions chargés de trousse de santé procréative contenant des produits pharmaceutiques, du matériel et des fournitures pour les soins obstétricaux et néonataux d'urgence. Il y avait notamment des anesthésiques à utiliser pour les césariennes. Le FNUAP distribue des trousse permettant d'améliorer les conditions d'hygiène des accouchements où qu'elles surviennent, ainsi que des trousse pour les femmes qui viennent d'accoucher. Le FNUAP assure également des transferts en espèces aux femmes enceintes et à celles qui allaitent, aux patientes atteintes d'un cancer du sein et aux personnes rescapées de violence de genre.

Le FNUAP s'efforce de maintenir sa fourniture de services vitaux, mais l'aide acheminée à Gaza reste à ce jour très insuffisante pour répondre aux besoins considérables des femmes et des jeunes filles. Les contraintes opérationnelles et le fait que notre propre personnel et la plupart de nos partenaires soient directement touchés par ce conflit entravent gravement notre capacité à fournir des services essentiels. Nos collègues décrivent les effets de ce traumatisme quotidien sur leurs propres familles. Parlant de sa quatrième évacuation, l'une d'entre elles a déclaré :

« Nous courions sans but, sans savoir où trouver un abri et un refuge. Le bruit des bombardements était omniprésent et des nuages de poussière nous enveloppaient ».

En Israël, les civils pleurent la perte des 1 200 personnes tuées dans les attaques sanglantes du 7 octobre, que nous condamnons une nouvelle fois tout en appelant de nouveau à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages détenus par le Hamas. Comme le Secrétaire général, nous saluons l'annonce du récent accord portant sur la libération de certains otages, notamment des femmes et des enfants.

Le FNUAP se félicite de l'adoption de la résolution 2712 (2023) du 15 novembre, notant qu'elle demande des pauses humanitaires urgentes et prolongées et des corridors dans l'ensemble de la bande de Gaza afin de sauver et de protéger les vies civiles. Le FNUAP n'a cessé d'appeler à un cessez-le-feu immédiat. À cet égard, il convient de saluer l'annonce d'une pause humanitaire de quatre jours, qui doit servir à acheminer plus d'aide à toutes les personnes en ayant désespérément besoin.

De fait, il est urgent d'accroître l'aide fournie à Gaza afin de sauver des vies et d'endiguer le flot des souffrances humaines. L'accès sans entrave des travailleurs humanitaires et des fournitures, notamment des services de santé sexuelle et reproductive, est une question de vie ou de mort pour les femmes et les filles. Conformément au plan en 10 points du Coordonnateur des secours d'urgence, il est essentiel d'assurer un flux continu et suffisant d'aide humanitaire à toutes les personnes qui en ont besoin, partout où elles se trouvent. Cela vaut tout particulièrement pour les femmes et les enfants.

Les civils et les infrastructures dont ils dépendent, notamment les hôpitaux, les abris et les écoles, doivent être protégés. Nous appelons à la protection des travailleurs humanitaires à Gaza, qui risquent leur vie au service des autres, et nous pleurons la mort de plus de 100 collègues de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et d'un grand nombre de travailleurs humanitaires tués dans ce conflit.

Le FNUAP réitère l'appel du Secrétaire général demandant que toutes les parties respectent le droit international humanitaire et le droit international des droits humains et que tous les otages, y compris les femmes et les jeunes filles, soient libérés immédiatement et sans condition.

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui marquera le début de 16 jours destinés à « oranger le monde » contre la violence de genre, le FNUAP dénonce avec la plus grande fermeté tous les actes de violence commis contre les femmes et les filles, y compris la violence sexuelle, quel que soit le moment ou le lieu où ils sont commis.



La violence doit cesser. Le sort de l'humanité n'est pas entre les mains de ceux qui brandissent des armes. Il appartient aux femmes et aux jeunes, ainsi qu'à leurs alliés, qui se dressent ensemble pour faire régner la paix. Dans cette épreuve urgente à laquelle l'humanité est soumise, les femmes et les filles ont désespérément besoin de voir la paix triompher. J'invite le Conseil de sécurité à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que la paix advienne.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M<sup>me</sup> Kanem de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Nusseibeh** (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés poignants la Directrice exécutive Bahous, la Directrice générale Russell et la Directrice exécutive Kanem. Ces exposés soulignent que nous avons atteint un moment charnière dans la guerre qu'Israël mène depuis 47 jours contre Gaza, à la suite des attaques commises le 7 octobre par le Hamas contre Israël, et les graves choix devant lesquels Israël est placé dans la poursuite de la guerre.

Pour donner une idée en termes d'échelle, cette guerre a lieu sur un petit territoire très peuplé. Ainsi, dans sa plus grande ville, Gaza, la densité de population est plus élevée qu'à New York. Cette minuscule zone abrite des familles qui essaient depuis des décennies de vivre normalement en tant que communauté, malgré les guerres répétées et les déplacements et sous un blocus. D'après le Gouvernement israélien, dans cette bande de 40 kilomètres de long, 12 000 sites ont déjà été touchés par des frappes aériennes. Ces attaques ont notamment visé des sites protégés par les lois de la guerre, comme les écoles, les hôpitaux et les camps de réfugiés.

L'histoire montre que les femmes et les enfants sont touchés de manière disproportionnée par les conflits, et Gaza n'échappe pas à la règle. Ces 47 derniers jours, des enfants sont devenus orphelins, des mères ont perdu leurs enfants et des familles rassemblant plusieurs générations ont été anéanties par le plus grand bombardement aérien aveugle jamais observé dans l'histoire récente de la guerre. Personne ne peut donc s'étonner que plus des deux tiers des quelque 14 000 Palestiniens tués soient des femmes et des enfants. Un grand nombre de ces victimes étaient des enseignants, des journalistes et des médecins, ou des enfants qui aspiraient à devenir un jour comme ces adultes. À en juger par ce que nous savons de leur vie, de leurs rêves et de leurs aspirations, que des journalistes courageux et des gens ordinaires nous ont rapportés ces derniers mois, ces enfants ne voulaient pas rejoindre le Hamas, pas plus qu'ils n'avaient demandé à se retrouver en première ligne face à l'impressionnant arsenal militaire d'Israël.

En Israël aussi, des parents souffrent devant le traumatisme incommensurable des enfants pris en otage par le Hamas et retenus dans la bande Gaza. Le monde a également appris que l'attaque du 7 octobre contre Israël s'est accompagnée d'effroyables actes d'assassinat de civils innocents, de torture et de violence sexuelle faite aux femmes. Ces actes ont été condamnés à juste titre et doivent donner lieu à des enquêtes, et leurs auteurs devront en répondre.

Les traumatismes ont libéré des traumatismes. L'horreur et la désolation prennent d'immenses proportions, tout comme déferlent la normalisation des discours de haine et la déshumanisation de l'autre sur les réseaux sociaux et dans le monde réel. Il en résulte également une montée alarmante de l'antisémitisme et de l'islamophobie dans le monde entier. Ce conflit n'est donc pas circonscrit à la bande de Gaza : il menace de libérer des forces qui nous déstabilisent tous. C'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts pour vaincre cette marée montante de haine.

Dans cette optique, nous saluons l'annonce aujourd'hui de la conclusion d'un accord sur la libération de 50 femmes et enfants otages du Hamas à Gaza et de femmes et enfants palestiniens détenus en Israël, ainsi que sur une augmentation de l'aide acheminée à Gaza. Nous remercions le Qatar, l'Égypte et les États-Unis pour leurs inlassables efforts de médiation, une lueur d'espoir bienvenue en ces jours décrits comme les plus sombres pour le peuple palestinien. Nous espérons que cette trêve annoncée de quatre jours pourra être prolongée afin de permettre l'acheminement d'une aide humanitaire vitale aux Palestiniens de Gaza et le retour des otages restants, sains et saufs. Dans les jours à venir, un grand nombre de vies seront en jeu, et derrière ces chiffres, il y a des visages et des noms.

La trêve n'est pas arrivée à temps pour sauver d'innombrables vies, comme celle de Dima Alhaj, membre du personnel de l'Organisation mondiale de la Santé qui travaillait au centre de reconstruction des membres à Gaza. Elle a été tuée hier, ainsi que son bébé de 6 mois, son mari et d'autres membres de sa famille. Dima et son bébé devraient encore être vivants aujourd'hui, comme toutes les autres femmes et tous les autres enfants dont les vies ont été fauchées par la guerre. Nous présentons une nouvelle fois nos condoléances à l'ONU, qui a perdu plus de 100 collègues dans cette guerre, ce qui constitue un record.

Le très grand nombre de femmes et, surtout, d'enfants tués par des bombardements incessants est une preuve solide de la violation du droit international humanitaire et du non-respect de ses principes fondamentaux de distinction et de proportionnalité. De nombreux débats ont lieu à ce sujet dans les médias, mais les chiffres, tout comme les cibles des bombardements aveugles, parlent

d'eux-mêmes. Il faut immédiatement y mettre un terme. Rien ne peut justifier des attaques qui mettent en danger de larges groupes de civils, en particulier les femmes et les enfants. Les lois de la guerre, notamment celles relatives à la protection des civils, ne sont ni facultatives ni fondées sur la réciprocité. Elles s'appliquent à tous, y compris au Hamas, et doivent être respectées.

De même, en Cisjordanie, les restrictions de plus en plus nombreuses imposées par Israël à la liberté de circulation des Palestiniens limitent les capacités des femmes à subvenir aux besoins de leur famille, entravent l'accès à des services essentiels, notamment les soins médicaux, et interrompent l'accès des enfants à l'éducation. Le nombre de Palestiniens tués par des colons extrémistes, dont 53 enfants, depuis la dernière phase du conflit à Gaza, est un autre indicateur de la banalisation actuelle des idéologies extrêmes. Tout comme les déclarations du Gouvernement israélien appelant au transfert forcé de la population palestinienne, qui doivent cesser. La mésinformation peut entraîner de graves erreurs d'appréciation, et tous les hauts responsables gouvernementaux doivent en répondre.

Je tiens à souligner que ce n'est pas seulement le présent – la vie de femmes et d'enfants, leur bien-être et leur dignité – qui est en jeu, c'est aussi leur avenir. La participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, aux négociations et à la recherche d'une solution fondée sur l'existence de deux États sera indispensable pour parvenir à une paix durable pour les Israéliens et les Palestiniens. Ces artisanes de la paix perdent la vie par milliers sous nos yeux.

En fin de compte, comme l'ont déclaré les responsables de l'ONU, seul un cessez-le-feu permettra d'éviter des violences et des souffrances supplémentaires. Mais, en attendant, nous appelons d'urgence à la pleine application de la résolution 2712 (2023), adoptée la semaine dernière, et nous rappelons la demande faite par le Conseil au Secrétaire général le priant de trouver des moyens d'assurer effectivement le suivi de l'application de cette résolution comme une question d'importance primordiale.

Nous réaffirmons la nécessité d'un accès humanitaire sûr, durable et à grande échelle dans l'ensemble de la bande de Gaza, et nous encourageons tous les efforts déployés à cette fin. Cet accès ne doit pas être lié aux négociations sur les otages ; nous rejetons sans équivoque cette hypothèse. Ces efforts, en plus d'autres initiatives diplomatiques, contribueront à réduire la détresse des femmes et des enfants, qui ont été la priorité des débats du Conseil tenus la semaine dernière (voir S/PV.9479).

S'il est une crise pour laquelle le Conseil doit déployer tous les outils dont il dispose aujourd'hui, c'est bien celle-ci. J'exhorte mes collègues à faire preuve de créativité et à se départir de l'inertie liée à l'approche du statu quo. Donner la priorité aux efforts visant à mettre fin à la violence et travailler au règlement à long terme de ce conflit est la seule stratégie rationnelle pour garantir la sécurité et la stabilité des Palestiniens et des Israéliens. Les femmes et les enfants palestiniens et israéliens méritent que l'on œuvre en faveur de cet horizon politique. Alors que cette guerre bat son plein, nous voyons s'éloigner toute possibilité d'un avenir pacifique. Mais nous ne sommes pas obligés de suivre cette voie, et des choix clairs s'offrent à Israël et au Hamas.

Nous avons tous ressenti de la colère, du désespoir et de l'impuissance face à l'immense douleur de Gaza, mais nous ne devons pas agir sans le courage et la résilience que ces personnes innocentes nous ont montrés et enseignés ces dernières semaines. Et nous devons tous ressentir de la colère si nous les décevons à nouveau aujourd'hui.

**M<sup>me</sup> Gatt** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, la Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population des exposés importants qu'elles ont présentés aujourd'hui.

Malte et les Émirats arabes unis ont demandé l'organisation de la présente séance, car nous sommes extrêmement préoccupés par les effets disproportionnés de ce conflit sur les femmes et les enfants. Il est pénible d'apprendre qu'environ 68 % des victimes depuis le 7 octobre sont des femmes et des enfants, dont beaucoup seraient piégées sous les décombres.

Depuis cette date, Malte n'a manqué aucune occasion de condamner les odieuses attaques terroristes perpétrées par le Hamas, au cours desquelles des centaines de personnes - des hommes, des femmes et des enfants innocents - ont été sauvagement torturés et assassinés. Nous réaffirmons notre solidarité avec les victimes et leurs familles.

Malte déplore l'enlèvement, les actes de torture et le meurtre d'otages, parmi lesquels des bébés, de jeunes enfants, des hommes et des femmes. Le Hamas doit libérer les otages immédiatement et sans condition. Nous nous félicitons de la conclusion de l'accord de trêve prévoyant la libération de plusieurs otages et une pause de quatre jours dans les combats. Nous saluons les efforts de médiation fournis par toutes les parties concernées, à savoir les États-Unis, le Qatar et l'Égypte, en faveur de cette très importante mesure.

De plus, nous sommes vivement préoccupés par les informations selon lesquelles des civils et des structures civiles, notamment des hôpitaux et des écoles, auraient été utilisés comme boucliers humains. En outre, l'on ne doit pas passer sous silence les tirs de roquettes aveugles dirigés contre les civils israéliens. Des hommes, des femmes et des enfants israéliens sont aussi victimes de déplacements internes et souffrent de traumatismes émotionnels et psychologiques.

Par ailleurs, tout en reconnaissant qu'Israël a le droit de se défendre dans le respect des paramètres du droit international, nous lui demandons de cesser ses attaques contre les civils palestiniens.

Il est de notoriété publique que la situation humanitaire à Gaza est catastrophique. Il faut protéger la vie des civils, notamment celle des femmes et des enfants. Selon ONU-Femmes, plus de 2 000 nouveaux ménages sont dirigés par des femmes, dont un grand nombre, déplacées, ont trouvé refuge dans des installations surchargées de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et dans des hôpitaux.

La pénurie des produits de première nécessité, tels que les denrées alimentaires, l'eau et les médicaments, persiste et touche de manière disproportionnée la santé des enfants, ainsi que des femmes, qui sont les principales personnes à s'occuper d'eux. À cela s'ajoute un manque d'accès aux produits d'hygiène et de soins intimes, ainsi qu'une augmentation de la violence fondée sur le genre et des tensions au sein des communautés, et ce en raison de la surpopulation des centres d'hébergement. De plus, ces conditions ont des répercussions importantes sur les milliers de femmes enceintes, qui sont plus vulnérables et requièrent des besoins et des soins spécifiques. Ce ne sont là que quelques-unes des raisons pour lesquelles Malte continue de souligner la nécessité de pauses humanitaires urgentes et prolongées et de corridors pendant un nombre suffisant de jours, comme le demande la résolution 2712 (2023).

Même dans cette situation intenable, les femmes de Gaza sont parmi les premières à réagir. Apporter notre soutien aux organisations féminines de la société civile doit être une priorité absolue. Les défenseuses des droits humains et les militantes, y compris les journalistes, doivent être protégées. De plus, nous devons nous efforcer d'inclure les questions et les perspectives liées au genre dans les débats du Conseil sur cette question.

Les enfants continuent de subir de manière disproportionnée les conséquences de l'escalade du conflit. Le meurtre

et la mutilation d'enfants, les attaques contre des écoles et des hôpitaux, les enlèvements et le déni d'accès humanitaire sont des violations graves des droits de l'enfant et du droit international. Nous sommes extrêmement bouleversés par la mort de bébés prématurés à l'hôpital Chifa. Si l'évacuation des bébés en état critique vers les hôpitaux de la péninsule du Sinaï est un fait dont il faut se féliciter dans les circonstances actuelles, nous ne devons pas oublier que leur vie et leur bien-être continuent d'être exposés à un danger grave et imminent. À cet égard, nous remercions sincèrement tous les pays qui ont aidé ou facilité ces efforts.

La résolution 2712 (2023), adoptée la semaine dernière, prévoit clairement plusieurs dispositions visant à offrir un répit aux familles et aux enfants qui souffrent de ce conflit.

En outre, les attaques contre les écoles mettent en péril le droit des enfants à l'éducation, ce qui aura des conséquences négatives à long terme. Malte déplore l'attaque du week-end dernier contre des écoles de l'UNRWA, qui a fait au moins 24 morts.

Par ailleurs, nous sommes vivement préoccupés par la situation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Les incursions militaires, les actes de violence commis par des colons, les démolitions et le transfert forcé de Palestiniens risquent d'ouvrir un troisième front ; c'est une véritable possibilité. Les incidents à différents points de contrôle de Jérusalem sont également en augmentation. Aussi, appelons-nous à la retenue.

Cette situation intenable doit cesser. Lorsque tel sera le cas, nous devons être bien préparés afin d'empêcher un retour au statu quo à Gaza et dans le Territoire palestinien occupé. Les femmes doivent être associées à ce changement de trajectoire politique sur le chemin de la réconciliation et de la paix, en tant que parties prenantes légitimes et artisanes de la paix efficaces.

À cette fin, Malte souligne son attachement à une paix durable au Moyen-Orient, fondée sur la solution des deux États, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux paramètres convenus au niveau international.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice exécutive Bahous, la Directrice générale Russell et la Directrice exécutive Kanem de leurs exposés. Nous saluons tous les efforts qu'elles déploient pour soulager les souffrances de toutes les femmes et de tous les enfants à travers le monde. Je saisis cette occasion pour souhaiter à la Directrice générale Russell de se remettre pleinement de ses blessures.

Pour commencer, je tiens à dire qu'il est primordial que le Conseil entende également des exposés d'universitaires et de personnes de la société civile qui peuvent parler du sort des femmes et des filles subissant le conflit. Sur ce point, je suis déçue que notre demande de voir M<sup>me</sup> Ruth Halperin-Kaddari présenter un exposé au Conseil n'ait pas été satisfaite. M<sup>me</sup> Halperin-Kaddari a siégé au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes pendant 12 ans et a consacré sa vie à la cause de l'élimination des violences faites aux femmes. Elle aurait dû pouvoir s'exprimer devant le Conseil aujourd'hui.

Hier soir, nous avons reçu une nouvelle réjouissante, à savoir que les négociations auxquelles ont contribué le Président Biden et les États-Unis, en partenariat avec l'Égypte et le Qatar, avaient abouti à un accord. Celui-ci a été conclu pour obtenir la libération d'au moins 50 otages, dont des ressortissants des États-Unis, pris par le Hamas au cours de son attaque terroriste sanglante contre Israël. Dans les semaines qui viennent, nous nous efforcerons de faire en sorte que chacun des otages, sans exception, puisse retrouver sa famille. Nous saluons également l'engagement pris par le Premier Ministre Netanyahu et son gouvernement d'accepter une pause prolongée afin que l'accord puisse être pleinement mis en œuvre, d'assurer l'acheminement d'une aide humanitaire supplémentaire afin d'aider à soulager les souffrances des familles palestiniennes innocentes à Gaza, et de donner le temps aux civils palestiniens de se rendre dans des lieux plus sûrs. Tous les aspects de l'accord doivent maintenant être pleinement respectés, et nous encourageons tous les membres du Conseil à appuyer ces objectifs.

S'il s'agit là d'un réel motif d'espoir, cela n'enlève rien au bilan dévastateur du conflit pour les femmes, les enfants et tous les civils innocents en Israël, à Gaza et en Cisjordanie : des vies tragiquement écourtées, des blessures graves et des séquelles émotionnelles qui, pour beaucoup, y compris les personnes prises en otage, ne s'effaceront jamais. Telle est la sombre réalité du conflit déclenché par le Hamas. Cela fait moins de deux mois que le Hamas a lancé son attaque terroriste barbare contre Israël. Mais de nombreux membres du Conseil semblent avoir oublié ou tentent d'effacer les horreurs de cette journée. Et beaucoup d'entre eux ne peuvent toujours pas se résoudre à condamner sans équivoque les actes de terreur commis par le Hamas. Je me sens donc obligée de parler de ces horreurs, pour ne pas les oublier. C'est scandaleux et c'est une insulte aux victimes de l'attaque sauvage du Hamas : les enfants qui ont été exécutés devant leurs parents, les familles qui ont été brûlées vives et les jeunes qui ont été abattus avec jubilation. Nous avons également vu des images

horribles montrant que des membres du Hamas avaient violé et agressé sexuellement des civils innocents. Où est la condamnation universelle, où est l'indignation ?

Le moment que nous vivons éprouve notre capacité de compatir à la souffrance de tous. Nous devons continuer de porter dans nos cœurs les victimes de l'attentat du 7 octobre, les personnes en Israël dont les maisons sont la cible des roquettes du Hamas et les otages de Gaza qui ont été arrachés à leur famille. Mais soyons clairs : nous devons également faire preuve de la même compassion pour les civils palestiniens innocents qui ont été tués ou blessés au cours du conflit, pour les civils innocents, principalement des enfants, qui se trouvent sous les décombres, pour les habitants de Gaza qui ont désespérément besoin d'une aide humanitaire, d'eau, de nourriture, d'abris et d'autres produits essentiels, pour les jeunes filles qui ne peuvent plus aller à l'école, pour les personnes âgées qui sont tombées malades faute d'une alimentation adéquate et pour les personnes handicapées qui ne peuvent pas partir.

Nous devons intensifier notre aide humanitaire à Gaza. Le Conseil sait que les États-Unis continuent de collaborer avec l'ONU et ses partenaires dans la région pour atteindre cet objectif. Nous nous félicitons des premières livraisons tant attendues de carburant, à la suite d'un engagement pris par Israël. Elles permettront aux réseaux de communication vitaux de continuer à fonctionner et aideront l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à acheminer l'aide humanitaire. Mais une aide beaucoup plus importante, y compris du carburant, est requise de toute urgence. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les Palestiniennes sont également privées d'accès aux services de santé sexuelle, reproductive et maternelle. Dans de nombreux cas, les partenaires humanitaires ne sont pas en mesure de fournir des services d'intervention aux victimes de violences fondées sur le genre à Gaza. Ce n'est pas faute d'avoir essayé. L'UNRWA fait tout ce qui est en son pouvoir pour continuer de prodiguer ces services, même face à de graves dangers. Mais ces femmes et ces filles ont besoin de plus de soutien et de plus de protection. Les États-Unis sont déterminés à faire tout leur possible pour aider les femmes et les filles dans toutes les zones de conflit, conformément à la résolution 1325 (2000).

Ne nous y trompons pas : le Hamas ne se préoccupe pas de protéger les civils, y compris les civils palestiniens. Au contraire, ses membres les mettent délibérément et cruellement en danger, se cachant derrière les jupes des femmes et les civils innocents. Toutefois, cela n'enlève rien



à la responsabilité d'Israël de protéger les civils, conformément au droit international humanitaire, lorsqu'il exerce son droit de protéger sa population contre des actes de terreur. Les mesures d'atténuation des dommages causés aux civils et d'intervention constituent un impératif à la fois moral et stratégique, et nous sommes profondément attristés par les pertes tragiques en vies humaines à l'école Al-Fakhoura de l'ONU à Gaza. Il est inacceptable de porter atteinte aux civils réfugiés dans des sites protégés.

Même en cette période dangereuse, nous devons œuvrer en faveur d'une paix durable et d'un avenir dans lequel deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte en paix. Les femmes et les filles peuvent et doivent contribuer à tracer cet avenir meilleur. Avec leur appui et leur leadership, je crois que nous pourrons enfin garantir la paix, la liberté et la prospérité pour les Israéliens et les Palestiniens.

Enfin, alors que les Américains s'apprêtent à célébrer le jour de Thanksgiving demain, en se rappelant toutes les choses dont nous sommes reconnaissants, nous ne devons pas oublier celles et ceux qui souffrent, qui sont en deuil ou dont les enfants vont se coucher le ventre vide. Nous devons tout mettre en œuvre pour atténuer leurs souffrances.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous appuyons pleinement l'organisation de la présente séance d'urgence du Conseil de sécurité sur la situation dans la bande de Gaza, qui met l'accent sur la protection des civils, en particulier les femmes et les enfants. Nous remercions la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M<sup>me</sup> Sima Sami Bahous, la Directrice générale de l'UNICEF, M<sup>me</sup> Catherine Russell, et la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population, M<sup>me</sup> Natalia Kanem, de leurs exposés sur la situation dans l'enclave palestinienne.

Depuis le début du mois d'octobre, la situation devient de plus en plus tragique dans la zone du conflit israélo-palestinien. Rien ne saurait justifier les meurtres et les violences dont ont été victimes les civils israéliens. Tous les actes terroristes contre des civils, y compris les prises d'otages, méritent une condamnation catégorique. Cependant, les mesures de représailles prises par Israël contre la bande de Gaza, y compris l'opération terrestre, ont provoqué un bain de sang d'une ampleur sans précédent dans le Territoire palestinien occupé, en particulier à Gaza, où une véritable catastrophe humanitaire est en train de se produire. Nous avons entendu aujourd'hui de nouvelles statistiques qui illustrent l'ampleur de manière frappante. Le nombre de Palestiniens tués en

moins de deux mois, soit environ 14 000, pour moitié des enfants, est effarant. Nous sommes également consternés par le nombre de personnes déplacées, qui s'élève à 1,6 million, ce qui est du jamais vu depuis 1948. En bref, les pires prédictions d'une catastrophe aux proportions quasi bibliques se réalisent, et les Palestiniens y sont confrontés sous nos yeux.

Dans le même temps, Israël refuse à la communauté internationale, y compris la Russie, la possibilité de fournir l'aide humanitaire nécessaire à Gaza. La bande de Gaza reste privée d'un approvisionnement régulier et suffisant en eau, en nourriture, en médicaments et en carburant, qu'Israël n'a commencé à autoriser au compte-gouttes et de manière sélective qu'un mois après le début du blocus. Cette situation est absolument inacceptable, y compris en ce qui concerne la protection des droits des femmes et le respect des nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, à commencer par la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité. Israël est tenu de prendre des mesures pour se conformer à ces documents, d'autant plus qu'il a incorporé la résolution 1325 (2000) à sa législation nationale et qu'il a déclaré son engagement sur ce sujet.

Les massacres et les mutilations d'enfants commis par l'armée israélienne dans le cadre de ses opérations, ainsi que les attaques contre des écoles et des hôpitaux qui ont coûté la vie à des innocents, sont extrêmement préoccupants. Les frappes visent également d'autres sites civils – des mosquées, des églises, des camps de réfugiés et les installations des Nations Unies où les femmes et les enfants de Gaza se réfugient pour échapper aux bombardements – en violation flagrante du droit international humanitaire. Nous avons entendu des allégations selon lesquelles des postes de commandement et des abris souterrains fortifiés du Hamas se trouvaient dans ces installations, mais nous n'avons encore vu aucune preuve convaincante à cet égard. Nous tenons en particulier à souligner qu'il est inacceptable de refuser l'accès humanitaire aux enfants, alors qu'il s'agit là d'une priorité absolue compte tenu des conditions épouvantables qui règnent à Gaza. En conséquence, plus d'enfants sont morts à Gaza au cours du mois écoulé que dans tous les autres conflits cumulés au cours des dernières années. Chaque jour, des dizaines, voire des centaines d'enfants sont tués ou mutilés à Gaza. Trois enfants ont été tués par des bombardements israéliens dans le sud du Liban. Le droit à la vie des enfants palestiniens est en jeu, et notre responsabilité commune est de sauver ces vies. Il y a près de trois semaines que le Secrétaire général a sombrement déclaré que Gaza était devenue un cimetière pour enfants, et pourtant des enfants continuent de mourir. Nous avons demandé au Secrétaire général et à

la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés de suivre de près la situation à Gaza et d'informer le Conseil des mesures prises.

Nous sommes également préoccupés par les violations par Jérusalem-Ouest et les États occidentaux des droits des personnes qui expriment leur désaccord avec les mesures prises par Israël, notamment les violations de la liberté d'expression et de réunion pacifique et la persécution des défenseurs des droits humains. Nous estimons que dans ces conditions, le Conseil doit se fixer pour règle d'inviter des représentants de la société civile palestinienne, y compris des femmes, à participer à ses séances afin d'obtenir des informations de première main sur la situation dans le territoire occupé.

La seule chose que le Conseil est parvenu à faire dans ce contexte totalement inacceptable a été d'adopter, le 15 novembre, la résolution 2712 (2023), déposée par Malte, concernant la situation humanitaire dans l'enclave, qui met tout particulièrement l'accent sur les conséquences du conflit pour les enfants (voir S/PV.9479). Malheureusement, cette résolution a été édulcorée et n'exige pas un cessez-le-feu ; elle ne prévoit pas non plus de mesures concrètes pour garantir un accès large et sans entrave aux personnes dans le besoin et pour fournir une assistance aux victimes. La Russie s'est donc abstenue dans le vote, cédant aux demandes des Palestiniens et des pays arabes eux-mêmes, qui l'ont priée de ne pas empêcher le Conseil de pouvoir enfin adopter ne serait-ce qu'un ersatz de texte sur le conflit, pour la première fois depuis 2016. La résolution ne parle pas non plus des violents raids israéliens sur la Cisjordanie, des bombardements aériens arbitraires sur la Syrie et des tensions croissantes le long de la Ligne bleue avec le Liban, qui créent un risque de propagation de la crise à l'ensemble de la région du Moyen-Orient.

L'impératif moral et humanitaire absolu de mettre fin aux hostilités a été réduit à un appel vague et indéterminé en faveur de pauses, sans obligations correspondantes pour Israël au regard du droit international humanitaire, ni mécanismes de suivi ou de mise en œuvre. Dans le même temps, il ne fait aucun doute qu'aucune pause humanitaire ne peut changer la situation inacceptable actuelle. Ce qu'il faut, c'est un cessez-le-feu immédiat dans la zone de conflit. C'est le seul moyen d'éviter de nouvelles victimes et de faire en sorte que l'aide humanitaire nécessaire soit fournie à ceux qui en ont besoin, en particulier les enfants. Malheureusement, les dirigeants israéliens ont pleinement profité de la scission provoquée par les États-Unis au Conseil de sécurité et n'ont pas hésité à qualifier la résolution adoptée de vide de sens, déclarant leur intention de ne pas en tenir compte et de continuer à nettoyer la bande de Gaza.

La question se pose toujours de savoir combien de temps le Conseil tolérera une telle attitude, contraire à l'Article 25 de la Charte des Nations Unies, à l'égard de sa propre décision. Nous ne pouvons en aucun cas permettre que la résolution 2712 (2023) reste cantonnée à des mots couchés sur papier. Maintenant que cette résolution a été adoptée, le Secrétaire général doit fournir au Conseil les propositions qui lui sont demandées par la résolution, notamment en ce qui concerne son mécanisme de suivi. Immédiatement après l'adoption de la résolution 2712 (2023), l'armée de l'air israélienne a attaqué les écoles d'Al-Fakhoura et Tal Al-Zaatar, gérées par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), ainsi que les complexes hospitaliers Chifa et Ahli. Dans un contexte où plus de 200 bombardements ont lieu chaque jour, selon le Commissaire général de l'UNRWA, M. Lazzarini, il n'y a plus d'endroits sûrs à Gaza où les civils peuvent s'abriter. Même les installations des Nations Unies, dont les coordonnées sont connues de Jérusalem-Ouest et qui arborent des drapeaux bleus, deviennent des cibles. L'ONU qualifie à juste titre ces actes de violations flagrantes du droit international humanitaire témoignant d'un mépris total des considérations d'humanité. Les dirigeants israéliens qualifient cyniquement les victimes civiles palestiniennes de dommages collatéraux inévitables et ne sont disposés à envisager des pauses isolées dans les hostilités que si cela sert leurs intérêts militaires.

Hier, nous avons appris qu'un accord avait été conclu entre Israël et le Hamas sur une pause de quatre jours et l'échange de certains des otages détenus par le Hamas contre des femmes et des enfants palestiniens détenus dans des prisons israéliennes. Il doit être clair que ces accords importants, dont la mise en œuvre décidera du sort de nombreuses personnes, ne sont pas le fruit de la résolution 2712 (2023), mais plutôt de l'action de médiation efficace du Qatar et de l'Égypte dans le cadre de leurs contacts avec les dirigeants du Hamas. Nous espérons que cet accord sera appliqué strictement par toutes les parties et qu'il contribuera à l'établissement d'autres contacts dans le but de régler des problèmes humanitaires critiques. Nous espérons également qu'il constituera une étape importante vers une désescalade générale. Pour notre part, nous avons l'intention d'y contribuer par tous les moyens possibles, en étroite coordination avec les parties prenantes régionales.

Nous savons tous que la gestion de l'actuelle flambée de violence israélo-palestinienne, aussi grave soit-elle, ne doit pas nous faire perdre de vue la quête d'un règlement juste et durable de la question palestinienne, et nous attendons avec impatience le débat ciblé sur cette question qui se tiendra au Conseil le 29 novembre.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie Mme Bahous, Mme Russell et Mme Kanem pour leurs présentations, et je tiens à leur redire le plein soutien de la France à ONU-Femmes, à l'UNICEF et au Fonds des Nations Unies pour la population pour leur engagement en faveur des populations de Gaza.

La France salue l'accord intervenu ces dernières heures, qui doit permettre la libération de plusieurs dizaines d'otages et une trêve. Elle tient à saluer le rôle du Qatar, des États-Unis et de l'Égypte. Cela peut enclencher un cycle positif. D'autres libérations doivent suivre. La France demande la libération immédiate et sans conditions de tous les otages détenus par le Hamas et d'autres groupes terroristes depuis le 7 octobre. Parmi eux se trouvent des femmes et des enfants. La France condamne les attaques terroristes perpétrées par le Hamas et d'autres groupes terroristes, le 7 octobre, ainsi que les violences sexuelles et les enlèvements d'enfants commis à cette occasion. Le Conseil de sécurité doit également le faire, sans ambiguïté. Israël a le droit de se défendre et le devoir de le faire dans le respect du droit international.

La situation humanitaire à Gaza est catastrophique. Le nombre de victimes civiles palestiniennes et de blessés augmente chaque jour. Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables : ils représentent deux tiers des victimes. La France appelle à la mise en œuvre immédiate de la résolution 2712 (2023) adoptée par le Conseil la semaine dernière (voir S/PV.9479), et elle examinera avec la plus grande attention les propositions qui seront faites par l'ONU pour assurer le suivi de son application. Dans l'intervalle, un accès humanitaire sans entrave et durable à la bande de Gaza doit être assuré de toute urgence. Tous les points de passage doivent être ouverts. Le nombre de convois doit être à la hauteur des besoins, qui sont immenses. La France a pris toute sa part dans l'effort humanitaire : elle a déjà déployé plus de 100 tonnes de fret humanitaire et porté son soutien à 100 millions d'euros depuis le 7 octobre. Elle poursuivra ses efforts dans les prochains jours, en apportant une nouvelle aide médicale et alimentaire. La conférence internationale humanitaire, qui s'est tenue à Paris le 9 novembre sous l'égide du Président Macron, a permis de mobiliser plus d'1 milliard d'euros de contributions. Nous devons faire plus.

S'agissant des enfants blessés ou malades qui ont besoin de soins urgents, la France mobilise tous les moyens à sa disposition pour qu'ils puissent être soignés en France, si cela est utile et nécessaire.

Les infrastructures civiles et les hôpitaux, tout comme les personnels humanitaires et de santé, doivent être protégés dans le respect du droit international humanitaire.

La France condamne tous les bombardements de civils et d'infrastructures civiles. Elle rappelle que les bâtiments de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) accueillant des civils ayant trouvé refuge ne doivent pas être ciblés. La France salue une nouvelle fois l'engagement sur le terrain des Nations Unies, du personnel de l'UNRWA et celui des organisations non gouvernementales et de tous les acteurs humanitaires. Elle condamne aussi l'occupation d'infrastructures civiles par le Hamas, qui est contraire au droit international humanitaire.

L'extrême gravité de la situation à Gaza ne doit pas nous faire oublier l'ampleur des violences perpétrées à l'encontre de la population palestinienne en Cisjordanie. La France demande aux autorités israéliennes de les faire cesser immédiatement.

Elle est pleinement engagée également pour éviter une extension de ce conflit à la région. La sécurité des Casques bleus de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement et de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve doit être assurée. La France condamne les tirs houthistes en direction d'Israël et le détournement par les houthistes d'un navire commercial le 19 novembre dernier.

Il faut restaurer un horizon politique et permettre aux Palestiniens comme aux Israéliens de vivre en paix et en sécurité. La reprise d'un processus de paix est indispensable, car sinon la tragédie actuelle sera inexorablement suivie d'autres tragédies. Ce processus devra mener à une solution à deux États, avec des garanties indispensables apportées à Israël pour sa sécurité et un État pour les Palestiniens. Il s'agit de la seule solution viable.

Dans cette perspective, la France continuera d'appeler à une trêve humanitaire immédiate conduisant à un cessez-le-feu auquel il nous faut tous œuvrer. Le Conseil doit maintenant parler d'une seule voix à ce sujet.

**M<sup>me</sup> Baeriswyl** (Suisse) : Je vous remercie, Monsieur le Président, pour l'organisation de cette séance dédiée en particulier à la situation des femmes et des enfants dans le contexte du conflit au Moyen-Orient.

C'est une lueur d'espoir qui nous accompagne aujourd'hui. Ainsi, la Suisse salue l'accord permettant la libération de 50 otages et la mise en place d'une trêve humanitaire de quatre jours. Nous remercions tous les pays ayant contribué à cet accord, en particulier le Qatar, l'Égypte et les États-Unis, et souhaitons aux personnes libérées et à leurs familles qu'elles puissent rapidement se retrouver et guérir de leurs blessures tant physiques que psychologiques.

Nous demandons la pleine mise en œuvre de la résolution 2712 (2023), adoptée il y a une semaine par le Conseil, qui insiste sur les principes fondamentaux du droit international humanitaire. Cela implique notamment la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages qui demeurent retenus par le Hamas et par d'autres groupes dans des conditions épouvantables à Gaza, ainsi que le respect des pauses pour permettre l'acheminement rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire aux civils à travers tous les points de passage possibles.

Qu'il me soit permis aussi de remercier la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, la Directrice générale de l'UNICEF et la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Mmes Sima Bahous, Natalia Kanem et Cathy Russell de leurs témoignages poignants que nous n'oublierons pas de sitôt, de même que la visite de la cheffe de l'UNICEF à Gaza la semaine dernière. J'aimerais remercier tous les acteurs et toutes les actrices impliqués, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, pour le sauvetage le week-end dernier de 31 nouveau-nés de l'hôpital Chifa.

La Suisse reste profondément préoccupée par le nombre élevé de victimes civiles en Israël et dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé depuis les actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre dernier, que nous avons fermement condamnés. Nous l'avons entendu, deux tiers des victimes sont justement des femmes et des enfants. La Directrice exécutive d'ONU-Femmes nous l'a dit : deux mères par heure, sept femmes toutes les deux heures. Ce nombre élevé est inacceptable. Compte tenu de leur vulnérabilité et de leurs besoins spécifiques, la protection des enfants est particulièrement centrale.

En même temps qu'elle reconnaît le droit d'Israël d'assurer sa défense et sa sécurité, la Suisse n'a eu de cesse d'appeler les parties à protéger les civils et à respecter le droit international humanitaire, en particulier les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

Mon pays reste aussi fortement préoccupé par la situation humanitaire catastrophique et son impact sur tous les civils. À Gaza, la situation sanitaire se dégrade très rapidement, notamment pour les quelque 1,7 million de personnes déplacées, dont, à nouveau, un très grand nombre d'enfants. La Suisse a attribué 100 millions de dollars d'aide d'urgence à la région.

Nous rappelons que tous les civils, les blessés et les malades, le personnel humanitaire et médical, ainsi que les infrastructures civiles, dont les écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, sont protégés par le droit international humanitaire. Tous les civils

doivent pouvoir accéder aux services essentiels à leur survie comme l'eau potable, la nourriture et l'électricité. L'impact du conflit sur les femmes et les filles mérite par ailleurs toute notre attention et nous venons de l'entendre des Directrices exécutives d'ONU-femmes et du FNUAP. L'accès aux soins médicaux est essentiel, particulièrement pour les femmes enceintes.

Aussi faut-il à tout prix éviter une escalade encore plus grave, voire une régionalisation du conflit, dont nous voyons des signes inquiétants aussi bien en Cisjordanie qu'au Liban. En Cisjordanie, la Suisse rappelle que, dans le cadre d'opérations par les forces de sécurité israéliennes, l'usage de la force doit notamment répondre au critère de la proportionnalité et respecter les droits de tout individu à la vie et à la sécurité de sa personne. Nous rappelons également qu'Israël est tenu par le droit international humanitaire de garantir, dans toute la mesure de ses moyens, la satisfaction des besoins essentiels de la population dans tout le Territoire palestinien occupé. Il doit également y respecter et protéger les droits humains. Des enquêtes indépendantes doivent être menées sur toutes les violations du droit international en Israël et dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, afin que leurs auteurs soient traduits en justice.

Le Conseil doit s'unir autour du socle des deux États qui est seul à même de garantir la paix et la stabilité dans la région. Nous avons aussi entendu l'appel à y intégrer les voix et les contributions des femmes, palestiniennes et israéliennes, comme nous le demande la résolution 1325 (2000). Nous devons toutes et tous contribuer à reconstruire, sans plus tarder, ce socle des deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivant côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

**M. Yamanaka** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie les Directrices exécutives d'ONU-Femmes et du Fonds des Nations Unies pour la population, ainsi que la Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance de leurs exposés.

Le Japon est profondément préoccupé par la situation humanitaire à Gaza, qui s'aggrave et atteint un niveau sans précédent. Il n'y a pas de mots pour expliquer cette horreur. La plupart des habitants de Gaza sont maintenant déplacés et cherchent désespérément de la nourriture, de l'eau, des médicaments et un abri.

Aujourd'hui, on nous a dépeint les conditions effroyables et inhumaines auxquelles sont confrontés les femmes et les enfants de Gaza, qui sont contraints de vivre dans des situations aussi vulnérables. Des bébés prématurés meurent en raison de la fermeture de systèmes essentiels et



des femmes accouchent dans des conditions inimaginables. Comme vient de le décrire la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, les femmes et les enfants subissent de manière disproportionnée les conséquences de la guerre.

Plus de 3 000 femmes auraient été tuées à Gaza. On estime à 575 000 le nombre de femmes et d'adolescentes en âge de procréer dont l'accès aux services de santé, y compris les services de santé sexuelle et reproductive, est gravement compromis. Cette situation a entraîné des naissances sans soins adéquats et la mort d'enfants prématurés. Dans ce contexte, le Japon tient également à réaffirmer l'importance de garantir la protection du personnel médical et du personnel humanitaire dont l'activité est d'ordre exclusivement médical, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2286 (2016).

Les enfants de Gaza sont également confrontés à des conditions extrêmement difficiles. Comme l'a récemment déclaré le Secrétaire général, Gaza est en train de devenir un cimetière pour enfants. À ce jour, plus de 4 500 enfants auraient été tués et au moins 6 800 auraient été blessés, ce qui représente un bilan quotidien de plus de 400 morts ou blessés parmi eux. De nombreux enfants seraient coincés sous les décombres des bâtiments effondrés.

Il est bouleversant d'apprendre que les femmes et les enfants représentent près de 70 % des victimes à Gaza. Il n'est aucun autre endroit sur terre où les conditions soient aussi terribles qu'à Gaza en ce moment. Toutes les parties au conflit doivent garder à l'esprit les graves conséquences du conflit armé que ces femmes, ces enfants et leurs familles devront endurer pendant de nombreuses années. La protection des femmes et des enfants doit être une priorité et une aide humanitaire essentielle telle que des vivres, de l'eau et des médicaments doit leur être fournie régulièrement. À cet égard, un accès humanitaire complet, rapide, sûr et sans entrave doit être assuré, conformément au droit international humanitaire et à la résolution 2712 (2023) récemment adoptée. Le Japon se félicite de cette résolution et demande à toutes les parties d'agir de bonne foi sur la base de celle-ci.

Nombre de femmes et d'enfants figurent parmi les victimes et les otages qui ont subi les actes de terreur commis par le Hamas en Israël. Le Japon exige la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes encore retenues en otage. Nous exprimons à nouveau notre condamnation sans équivoque des effroyables attentats terroristes perpétrés par le Hamas et d'autres militants palestiniens. Dans le même temps, nous demandons à toutes les parties d'agir conformément au droit international, y compris le droit international humanitaire. À cet égard, le Japon se félicite de l'accord récemment annoncé

concernant la libération des otages et la pause des combats pendant quatre jours. Il s'agit d'un pas important devant permettre la libération d'autres otages et l'amélioration de la situation humanitaire, et nous saluons les efforts déployés par les pays concernés. Nous espérons que l'accord sera mis en œuvre rapidement et de manière soutenue.

Enfin, je voudrais souligner qu'aucune action militaire ne peut résoudre ce conflit. Les négociations diplomatiques doivent être relancées pour aboutir à la solution de deux États, Israël et un futur État palestinien indépendant vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. En outre, le programme pour les femmes et la paix et la sécurité a montré que nous pouvons nous rapprocher d'une paix pérenne en faisant participer activement les femmes au règlement des conflits, à la reconstruction et à la consolidation de la paix, tout en les protégeant et en les aidant, elles et les filles. La question des femmes et la paix et la sécurité doit être prise en compte dans le cadre des efforts visant à améliorer la situation humanitaire dans la bande de Gaza et à désamorcer l'escalade le plus rapidement possible, ainsi qu'au moment du relèvement et de la reconstruction qui s'ensuivront. Le Japon travaillera sans relâche à cette fin.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice exécutive Bahous, la Directrice générale Russell et la Directrice exécutive Kanem de leurs exposés d'aujourd'hui.

La crise humanitaire qui sévit à Gaza est très grave. Les pertes subies par des civils innocents dépassent l'entendement. Trop de personnes, dont des femmes et des enfants, ont perdu la vie. Notre priorité collective doit être d'alléger ces souffrances. Il est indispensable que toutes les parties respectent le droit international humanitaire et prennent toutes les mesures possibles pour protéger les civils innocents, y compris dans les hôpitaux et les écoles.

Nous nous félicitons de l'annonce de l'accord conclu aujourd'hui en vue d'une libération coordonnée des otages et d'une pause dans les combats. Il s'agit d'une étape cruciale pour soulager les familles des otages et résoudre la crise humanitaire à Gaza. Nous exhortons toutes les parties à veiller à ce que l'accord soit respecté dans son intégralité. Le Royaume-Uni se félicite de l'extraordinaire coopération internationale, notamment des efforts du Qatar, de l'Égypte, des États-Unis et d'Israël, qui ont permis de parvenir à un accord.

Cette pause offre une occasion importante de garantir que des volumes beaucoup plus importants de denrées alimentaires, de carburant et d'autres aides vitales puissent parvenir à Gaza de manière durable. Nous sommes particulièrement

préoccupés par le sort des civils dans le nord de Gaza, où il n'y a pas eu d'approvisionnement en eau ou en nourriture depuis au moins deux semaines, et où les hôpitaux et les centres de santé ne peuvent pas fonctionner. Ces personnes ont un besoin urgent d'aide, et ce dès maintenant.

Le Royaume-Uni continue de demander et de préconiser un accès terrestre accru par le point de passage de Rafah et l'ouverture complète du point de passage de Kerem Shalom afin d'acheminer plus rapidement les biens essentiels à Gaza. Nous continuons d'insister auprès d'Israël pour qu'il autorise l'entrée d'au moins 200 000 litres de carburant par jour.

Bien que le Royaume-Uni regrette que la résolution 2712 (2023) n'ait pas pu condamner clairement les attaques terroristes du Hamas du 7 octobre, nous soutenons fermement l'objectif visé par cette résolution, à savoir faire entrer l'aide et faire sortir les otages et les civils. Pour atteindre cet objectif, nous appelons à la mise en œuvre urgente de la résolution.

Enfin, nous partageons les préoccupations de nos collègues concernant les actes de surenchère qui perturbent la paix et la sécurité régionales. Le Royaume-Uni collabore étroitement avec ses partenaires pour éviter une nouvelle escalade. Nous condamnons la saisie illégale du *MV Galaxy Leader* par les houthistes le 19 novembre et demandons la libération immédiate et inconditionnelle du navire et de son équipage. Nous continuons à œuvrer en faveur d'une solution prévoyant deux États qui garantisse la justice et la sécurité tant pour les Israéliens que pour les Palestiniens.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice exécutive Bahous, la Directrice générale Russell et la Directrice exécutive Kanem des informations qu'elles ont fournies.

Comme beaucoup d'autres, nous nous félicitons de l'accord conclu pour assurer la libération d'une partie des personnes prises en otage par le Hamas. Les femmes et les enfants illégalement retenus en captivité depuis plus de sept semaines seront enfin réunis avec leurs proches. Nous saluons les efforts des parties concernées, en particulier les États-Unis, le Qatar et l'Égypte, et nous les encourageons à les poursuivre. Nous réitérons par ailleurs notre appel à la libération de tous les civils innocents. La pause de quatre jours et la libération partielle des otages vont dans le même sens que la résolution 2712 (2023), adoptée récemment par le Conseil de sécurité, laquelle doit être appliquée dans son intégralité (voir S/PV.9479). Il faut pleinement mettre à profit cette dynamique afin de

garantir l'acheminement d'une aide humanitaire essentielle et vitale à tous les civils de Gaza. L'humanité doit toujours l'emporter si l'on veut que les choses s'améliorent.

Nous sommes conscients des conditions extrêmement difficiles auxquelles les organismes des Nations Unies et leurs partenaires internationaux continuent de se heurter sur le terrain. Nous rendons hommage aux efforts extraordinaires qu'ils déploient pour venir en aide aux personnes dans le besoin. La pause apportera un répit ô combien nécessaire pour faciliter leur travail, garantir leur sécurité et assurer un accès humanitaire immédiat et sans restriction à tous les civils dans le besoin afin de sauver des vies et d'éviter de nouvelles souffrances. Sauver des vies est le mandat principal de l'Organisation des Nations Unies ; c'est la vocation de celles et ceux qui œuvrent à son service. Cela rend encore plus incompréhensibles les pertes sans précédent et injustifiées que le système des Nations Unies a subies, avec plus de 100 membres de son personnel tués dans l'exercice de leurs fonctions.

Face au massacre odieux de citoyens israéliens par le Hamas, un carnage qui rappelle certaines des pages les plus sombres de l'histoire, nous comprenons les efforts menés au titre de la légitime défense pour éliminer le Hamas et faire en sorte que de telles attaques ne se reproduisent plus jamais. Dans le paysage médiatique, les mauvaises nouvelles se succèdent, éclipsant rapidement les précédentes, mais les crimes horribles du Hamas ne sauraient être oubliés ni relativisés et ne doivent pas rester impunis. Dans le même temps, nous reconnaissons qu'il est très difficile de combattre dans une zone aussi densément peuplée, car les capacités militaires et l'infrastructure de guerre du Hamas sont profondément intégrées dans la bande de Gaza ; ses combattants se cachent délibérément parmi les civils, qu'ils exposent à dessein à des risques élevés et accrus.

Les guerres, même les plus soigneusement planifiées, sont toujours tragiques, car beaucoup de choses peuvent mal tourner et tournent mal. Nous sommes consternés par l'impact disproportionné, excessif, de la riposte israélienne au Hamas sur la vie des civils à Gaza. Le nombre de civils tués est tout à fait inquiétant et les règles de protection des civils dans les conflits sont constamment battues en brèche. Les bombardements, le nombre considérable de personnes déplacées, l'effondrement des systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité, le manque de carburant et l'accès limité à la nourriture et aux fournitures médicales entravent gravement, comme nous l'ont dit les intervenantes, les soins de santé maternelle, néonatale et infantile dans une situation humanitaire déjà désastreuse.

Nous l'avons dit à maintes reprises : les guerres ont des lois qui doivent être respectées. Les hôpitaux et les écoles, où qu'ils se trouvent, bénéficient d'une protection en vertu du droit international humanitaire, et il ne devrait pas en être autrement à Gaza. Lorsqu'il riposte aux actes de terrorisme, Israël doit se conformer pleinement au droit international humanitaire et respecter les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. N'oublions pas que toute stratégie militaire qui fait fi du coût humain pourrait en fin de compte avoir des effets négatifs qui, à long terme, risquent de faire le jeu des extrémistes et de saper les efforts de longue haleine visant à instaurer la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région.

Comme nous le savons tous, la guerre entre Israël et le Hamas s'est étendue à la scène mondiale. La forte polarisation politique et sociale s'est accentuée loin de la zone de conflit. En ces temps agités, les gens font peu d'efforts pour comprendre ; ils s'empressent de prendre parti, déchaînant souvent le pire. Nous assistons avec inquiétude à une montée alarmante d'actes antisémites, de propos déshumanisants, d'actes de haine multiples, de sentiments antimusulmans, anti-arabes ou antipalestiniens qui deviennent des points communs servant à unir une multitude de groupes sectaires différents et concurrents, ce qui peut rapidement métastaser en une violence insensée. Plus la guerre durera, plus le risque de voir ce phénomène s'étendre et s'exacerber sera grand.

Aujourd'hui, les perspectives de paix et d'une solution durable peuvent sembler plus éloignées que jamais. Nous devons résister à cette idée et à ce sentiment, et nous devons penser au jour qui suivra le conflit actuel et y travailler. Le droit d'exister d'Israël et sa sécurité, d'une part, et une voie viable pour que les Palestiniens aient leur propre État et leur liberté, d'autre part, ne s'excluent pas mutuellement. Au contraire, ils constituent les fondements d'un avenir de sécurité, de dignité et de prospérité pour tous. Comme l'a déclaré hier le Premier Ministre Rama,

« Les Palestiniens de Gaza ne peuvent pas être laissés devant un choix impossible : le Hamas ou Israël. Nous avons tous le devoir de faire plus et mieux et d'œuvrer pour une bande de Gaza libérée du Hamas, mais aussi sans les troupes israéliennes et capable de réorganiser sa vie et son avenir dans la paix et la liberté. »

**M. França Danese** (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil remercie la présidence chinoise du Conseil d'avoir convoqué la présente séance, ainsi que les Émirats arabes unis et Malte pour leur demande opportune. Nous remercions également la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Mme Bahous, la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population, Mme Kanem, et la Directrice

générale de l'UNICEF, M<sup>me</sup> Russell, pour leurs mises à jour détaillées sur la terrible réalité à laquelle sont confrontés des centaines de milliers de civils à Gaza, en particulier les femmes et les enfants. Nous rappelons que, malheureusement, plus de 5 000 enfants ont été tués à Gaza par les attaques israéliennes.

Nous sommes réunis ici dans le contexte d'une crise humanitaire aux proportions stupéfiantes. Depuis les attaques terroristes du Hamas le 7 octobre et l'escalade militaire qui s'en est suivie, Gaza est l'épicentre d'une effroyable tragédie humanitaire. Le bilan est déchirant : plus de 14 000 morts, d'innombrables blessés ou disparus et des infrastructures essentielles détruites. Les produits de première nécessité tels que la nourriture, l'eau et les produits médicaux sont rares. L'effondrement des réseaux d'électricité et de communication a plongé la région dans l'obscurité et l'isolement. Le déplacement de 1,5 million de personnes a entraîné une surpopulation et accru le risque de maladies à grande échelle. Ces conditions ne sont pas seulement désastreuses ; elles sont catastrophiques.

La situation de plus de 200 personnes retenues en otage par le Hamas, parmi lesquelles des femmes et des enfants, reste également très préoccupante. Nous réitérons notre appel à la libération rapide de tous les otages, sains et saufs, et nous nous félicitons de l'accord sur une trêve de quatre jours et sur la libération d'otages qui a été approuvé hier. Nous saluons les efforts de médiation et espérons que cet accord sera respecté et immédiatement suivi de nouvelles libérations.

Le Brésil déplore les pertes humaines considérables subies par les deux camps dans ce conflit, ainsi que la mort de plus de 100 membres du personnel des Nations Unies et travailleurs humanitaires qui ont péri depuis l'escalade du conflit.

La situation dans la bande de Gaza, en particulier pour les femmes et les enfants, n'est rien de moins qu'une calamité. Parmi les personnes les plus exposées figurent les nouveau-nés et les nourrissons, ainsi que les femmes enceintes, qui sont nombreuses à accoucher chaque jour dans des conditions épouvantables, sans soins médicaux adéquats. La crise est encore pire pour celles qui connaissent des complications lors de l'accouchement. Et d'après des rapports très inquiétants, des femmes subissent des césariennes sans anesthésie digne de ce nom. Cette situation révèle des violations constantes des droits humains.

Les enfants sont malheureusement pris dans cette spirale de violence. Leur sécurité et leur bien-être sont en permanence menacés. Ce conflit les prive de leur enfance, de

leur avenir et de leur vie. L'impact psychologique et physique de cette crise sur des générations entières d'enfants palestiniens et israéliens aura des répercussions à long terme.

Nous déplorons les récents attaques qui ont visé, en moins de 24 heures, deux écoles gérées par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, causant des pertes tragiques en vies humaines et faisant de nombreux blessés, principalement des femmes et des enfants. Des centaines de milliers de civils palestiniens ont été contraints de se réfugier dans les installations de l'ONU à Gaza. Le Brésil réaffirme l'inviolabilité de ces locaux compte tenu de l'obligation de protéger les établissements d'enseignement dans les zones de conflit. Nous demandons instamment à toutes les parties de cesser immédiatement les hostilités et toutes les formes de violence. Toutes les parties doivent se conformer aux obligations que leur impose le droit international humanitaire.

Le Brésil appelle à l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire à la population de Gaza. Cela doit se faire par tous les points de passage disponibles et sécurisés. Nous appelons tous les acteurs sur le terrain à œuvrer pour que ces voies de secours restent ouvertes et fonctionnelles

Tandis que nous faisons face à cette crise, il est tout aussi vital d'empêcher son escalade et son débordement dans les régions voisines, telles que la Cisjordanie et le long de la frontière israélo-libanaise. Le risque d'une contagion régionale est réel et nous devons éviter toute nouvelle détérioration.

La communauté internationale ne peut continuer à négliger les aspirations légitimes des peuples palestinien et israélien à vivre dans la paix et la sécurité, ce qui ne peut se faire sans un État palestinien souverain. Notre responsabilité collective est de favoriser les conditions du dialogue et de promouvoir les voies politiques vers une solution durable, conformément au droit international et aux décisions du Conseil. Le Brésil salue l'adoption de la résolution 2712 (2023), comme une première étape positive, qui doit être mise en œuvre intégralement et de toute urgence. Il faut cependant aller plus loin. Le Brésil et une majorité d'États Membres sont favorables à une trêve humanitaire immédiate, durable et soutenue menant à une cessation des hostilités.

Enfin, nous exprimons une nouvelle fois notre soutien indéfectible à la solution des deux États. La création d'un État palestinien viable coexistant en paix avec Israël à l'intérieur de frontières sûres, mutuellement acceptées et internationalement reconnues est fondamentale pour la sécurité et la prospérité des Israéliens et des Palestiniens.

**M. Fernandes** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence chinoise du Conseil d'avoir organisé cette importante séance. Je remercie également les Émirats arabes unis et Malte d'avoir inscrit cette question à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Nous remercions les intervenantes, M<sup>me</sup> Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes ; M<sup>me</sup> Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF ; et M<sup>me</sup> Natalia Kanem, Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population, pour leur aperçu très complet de la situation sur le terrain, en particulier pour ce qui est des difficultés auxquelles sont confrontés les femmes et les enfants à Gaza.

La situation humanitaire des réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza est désastreuse depuis longtemps, et l'escalade actuelle des hostilités ne fait que l'exacerber. De fait, depuis le 7 octobre, les femmes, les filles et les enfants de Gaza sont victimes d'attaques, de déplacements sur fond de chaos socioéconomique. Les organismes humanitaires ont à plusieurs reprises mis en garde contre la crise humanitaire sans précédent qui se déroule à Gaza dans le cadre du siège total imposé par Israël. Les raids aériens et les bombardements ont endommagé plusieurs installations, notamment des hôpitaux, limitant l'accès aux soins, en particulier pour les femmes enceintes et les enfants.

Le Conseil se réunit aujourd'hui immédiatement après l'adoption de la première résolution (résolution 2712 (2023)) sur la situation dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre (voir S/PV.9479). Nous espérons sincèrement que la présente séance sera l'occasion pour nous de réfléchir et de nous mettre d'accord sur les meilleures voies et solutions pratiques pour atténuer la situation humanitaire catastrophique dans la bande de Gaza. Il est de notre responsabilité d'intensifier les efforts, l'énergie et le temps consacrés à la mise en œuvre d'une réponse coordonnée pour sauver la vie des enfants, des femmes et des autres civils qui se trouvent dans cette situation désastreuse.

À cet égard, le Mozambique se félicite sincèrement des dernières nouvelles concernant l'accord annoncé entre le Gouvernement israélien et le Hamas pour la libération d'otages, en priorité les enfants et les femmes. Rappelons la récente résolution 2712 (2023), adoptée par le Conseil de sécurité le 15 novembre. Cette résolution appelait à l'instauration urgente et prolongée de pauses et de couloirs humanitaires dans toute la bande de Gaza afin de permettre aux organismes humanitaires des Nations Unies et à toutes les autres organisations humanitaires impartiales d'y accéder sans entrave et de faciliter ainsi la fourniture de biens et de services vitaux, essentiels au bien-être et à la survie des



civils innocents, en particulier des enfants. Nous espérons que ce signal positif pourra ouvrir la voie à une désescalade du conflit, conduisant à un cessez-le-feu humanitaire permettant l'entrée de l'aide humanitaire, y compris la nourriture, l'eau, le carburant et les fournitures de santé pour les femmes, les filles et les enfants dans la bande de Gaza. Il doit y avoir un appel unanime au Conseil, et son action ne doit pas être assortie de conditions. Nous sommes également d'avis qu'au-delà de l'accès de l'aide humanitaire à Gaza, nous devons envisager d'augmenter les niveaux de ce soutien et de cette aide en raison de l'ampleur de la crise humanitaire qui sévit actuellement sur le terrain.

Nous prenons acte des signes encourageants, mais une cessation immédiate, durable et soutenue des hostilités et un retour à un dialogue constructif restent la meilleure option immédiate pour remédier à la situation calamiteuse à Gaza. Nous rappelons par conséquent qu'il est urgent que les parties fassent preuve du leadership, de la sagesse et du courage nécessaires pour engager le dialogue et œuvrer à une solution durable, permettant aux Israéliens et aux Palestiniens de vivre côte à côte dans la paix et la sécurité en tant que bons voisins, conformément à la Charte des Nations Unies. Les membres du Conseil doivent aussi user de leur influence respective pour atteindre cet objectif noble et idéal.

Pour terminer, nous appelons une nouvelle fois tous les membres du Conseil à ne pas ménager leurs efforts pour œuvrer en faveur de la paix, de la sécurité, de l'autodétermination et de la dignité des peuples palestinien et israélien.

**M. Pérez Loose** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Nous exprimons nous aussi nos remerciements pour les informations reçues ce matin, qui nous permettent d'en savoir plus sur ce qui se passe à Gaza, en particulier sur la situation des femmes et des enfants.

Les femmes subissent de manière disproportionnée le poids des conflits. L'explosion de violence déclenchée par les attaques terroristes du Hamas le 7 octobre dernier ne fait pas exception. Les actes perpétrés ce samedi-là dans le sud d'Israël montrent que de toutes les formes de violence ont été utilisées, y compris la violence sexuelle et fondée sur le genre, qui est particulièrement odieuse. Tandis qu'à Gaza, en raison des attaques aveugles, des milliers de femmes sont devenues cheffes de famille, confrontées à un accès limité à l'aide humanitaire, au manque d'eau, de nourriture, de médicaments et de produits d'hygiène personnelle, ainsi qu'à l'absence de logements sûrs pour elles et leurs enfants. La situation de la population civile à Gaza est désespérée, en particulier

pour les femmes, les personnes handicapées et les enfants, dont beaucoup se trouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité car ils sont contraints de se déplacer sans être accompagnés de leurs parents ou d'un adulte. L'augmentation du nombre de personnes déplacées signifie que davantage de femmes, d'adolescents et d'enfants sont exposés à la violence sexuelle et fondée sur le genre, à la dépression et aux risques de suicide.

La guerre menace aussi la vie et l'intégrité des femmes enceintes et allaitantes. Il est effrayant d'apprendre que chaque jour, des femmes subissent des interventions obstétriques, voire à des césariennes, sans antibiotiques ni anesthésie, et que des enfants prématurés risquent de mourir parce qu'il n'y a pas d'électricité.

Nous rappelons que toutes les parties doivent respecter les règles du droit international humanitaire, en particulier en ce qui concerne la protection des civils. Les attaques dirigées contre les écoles et les hôpitaux menacent la sécurité des femmes et des mineurs et doivent cesser. Les civils ne doivent jamais – je répète, jamais – être utilisés comme boucliers humains, et tous les otages doivent être libérés immédiatement et sans condition, en particulier les femmes et les enfants. De la même manière, nous réaffirmons que l'aide humanitaire, y compris les médicaments, le carburant, l'eau, la nourriture et les fournitures médicales, doit parvenir à celles et ceux qui en ont besoin, en quantité nécessaire et en temps voulu. On ne peut y parvenir tant que les hostilités se poursuivent et donc, une trêve humanitaire immédiate, durable et respectée s'impose.

La résolution 2712 (2023) adoptée par le Conseil sur cette question le 15 novembre (voir S/PV.9479) doit être immédiatement mise en œuvre de manière à atténuer les conditions extrêmes auxquelles est confrontée la population civile, en particulier les femmes et les enfants. En ce sens, l'accord annoncé hier soir, qui permettra la libération de 50 otages et une cessation des hostilités pendant quatre jours, est un premier pas encourageant.

Enfin, nous exprimons notre reconnaissance aux équipes des Nations Unies et aux agences partenaires pour leur engagement sans faille et le travail risqué qu'ils accomplissent. De même, nous saluons les efforts déployés par plusieurs pays, dont le Qatar, les États-Unis et l'Égypte, pour parvenir à des accords efficaces qui améliorent la situation à Gaza.

**M. Agyeman** (Ghana) (*parle en anglais*) : Il y a une semaine (voir S/PV.9479), après plusieurs tentatives, le Conseil de sécurité a réussi à adopter la

résolution 2712 (2023) qui, entre autres choses, appelle à des pauses humanitaires urgentes et prolongées à Gaza pour aider à faire face à l'escalade de la crise au Moyen-Orient. Les exposés présentés aujourd'hui par les Directrices exécutives Sima Bahous et Natalia Kanem et la Directrice générale Catherine Russell nous rappellent la triste réalité de Gaza, où l'on estime que 575 000 femmes et adolescentes en âge de procréer sont confrontées à de graves lacunes en matière d'accès aux services de santé. Le nombre de morts à Gaza a également dépassé les 11 000, pour les deux tiers des femmes et des enfants, 1,7 million de personnes ont été déplacées, plus de 29 000 personnes sont blessées, et de nombreuses personnes sont présumées mortes ou piégées sous les décombres à Gaza en raison de la guerre en cours.

Le Ghana est tout aussi préoccupé par les frappes menées contre les camps de réfugiés et les installations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Ces installations servent de refuge à environ 1,5 million de personnes déplacées, dont des femmes et des filles qui ont cruellement besoin d'une aide humanitaire. Tout en réaffirmant notre condamnation des terribles attaques perpétrées par le Hamas contre Israël le 7 octobre, qui ont entraîné la mort de 1 200 Israéliens et ressortissants étrangers et l'enlèvement de plus de 200 otages, nous sommes préoccupés par le nombre élevé de victimes civiles découlant de la réponse militaire, qui a suscité dans son sillage maintes préoccupations.

À cet égard, nous demandons instamment un changement radical de stratégie et nous nous félicitons de la décision intervenue entre le Gouvernement israélien et le Hamas de cesser les hostilités pour une période de quatre jours en échange de la libération de 50 otages israéliens, essentiellement des enfants, et de la libération de prisonniers palestiniens, essentiellement des femmes. Nous accueillons également avec satisfaction l'accord sur l'augmentation du nombre quotidien de camions d'aide humanitaire et saluons les efforts de médiation déployés pour arriver à ce résultat. Nous exhortons les parties à tenir leur engagement de donner suite à ces dispositions et estimons que la libération d'otages supplémentaires offre une occasion de renforcer la confiance grâce à d'autres mesures.

Nous voulons espérer que de nouveaux gestes réciproques renforceront le respect du droit international humanitaire par les parties et les inciteront à faire en sorte que les hôpitaux et les écoles soient épargnés par le conflit et à créer un espace pour l'accès humanitaires et l'approvisionnement des civils afin d'éviter que les conditions ne se détériorent au point même d'aboutir à une

catastrophe sanitaire majeure. Par ailleurs, il importe que toute démarche entreprise en vue d'améliorer la confiance des parties contribue à préserver l'inviolabilité des installations de l'UNRWA et des infrastructures civiles de Gaza, y compris les écoles, les installations de stockage et les abris.

Les acteurs humanitaires qui opèrent à Gaza le font dans des conditions extrêmement dangereuses et difficiles, et nous saluons leur action. Nous nous félicitons en particulier des efforts qui ont permis l'évacuation de 31 bébés prématurés de l'hôpital Chifa vers Rafah pour qu'ils y reçoivent les soins néonataux voulus après l'effondrement total des services médicaux samedi dernier, ainsi que de l'évacuation d'enfants, de femmes et de personnes gravement blessées vers des pays voisins aux fins de traitement médical. Nous déplorons que tous les bébés n'aient pas survécu assez longtemps pour être évacués.

Nous constatons que la mort de plusieurs non-combattants dans les deux camps est imputable à la poursuite des frappes aériennes et des tirs de roquette. Nous demandons donc instamment leur cessation au-delà des délais convenus et rappelons que le fait de retenir des civils innocents en otage est une violation de leurs droits humains fondamentaux. Dans ce contexte, nous sommes fermement d'avis que le Conseil doit rester inébranlable dans sa détermination à garantir la protection des civils dans le strict respect du droit international humanitaire.

Nous compatissons avec les familles et les collègues de tous les agents humanitaires qui ont perdu la vie, notamment les 104 membres du personnel de l'UNRWA. Nous déplorons également les décès qui ont endeuillé la communauté médiatique, avec la mort de 48 journalistes, dont 43 Palestiniens, quatre Israéliens et un Libanais. Nous exprimons une fois de plus nos condoléances aux familles de toutes les personnes qui ont perdu la vie.

Pour terminer, je réitère notre appel à ce que notre conduite et notre mobilisation à tous soient dictées par la terrible situation sur le terrain, dans l'intérêt de la paix. Nous rappelons notre position de longue date selon laquelle la sécurité d'Israël et la jouissance par le peuple palestinien de son droit inaliénable de disposer de sa patrie reposent sur un engagement plus profond en faveur de la solution des deux États, négociée, qui verrait Israël et la Palestine vivre côte à côte à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, sur la base de celles d'avant 1967, avec Jérusalem comme capitale partagée. Nous espérons ardemment qu'en tant que Conseil, nous saurons dégager le consensus nécessaire pour faire cesser le conflit et amener les parties à engager des pourparlers de paix. Nous devons les aider à se défaire du fardeau de l'histoire et à croire en la promesse d'un avenir commun de paix, de sécurité et de prospérité.

**M. Biang** (Gabon) : Je vous remercie, Monsieur le Président, pour l'organisation de cette séance. Je remercie les Émirats arabes unis et Malte pour l'initiative de cette importante séance d'information, qui permet de maintenir la mobilisation du Conseil de sécurité face à l'ampleur sans précédent de la violence meurtrière dans la guerre entre Israël et le Hamas. Je remercie également la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M<sup>me</sup> Sima Bahous, la Directrice générale de l'UNICEF, M<sup>me</sup> Catherine Russell, et la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population, M<sup>me</sup> Natalia Kanem, pour les informations portées à l'attention du Conseil de sécurité et pour leurs témoignages poignants.

L'adoption le 15 novembre dernier de la résolution 2712 (2023) a été une source d'espoir dans la perspective de sauver des vies humaines, particulièrement celles des enfants, des femmes et des populations civiles. C'était un réel espoir de se reconnecter au droit international humanitaire dans les ruines de Gaza et dans l'exode risqué de ses populations. Cet espoir se rétrécit jour après jour au vu de la poursuite des combats qui alourdit le terrible bilan tant humain que matériel à Gaza et en Cisjordanie occupée.

L'attaque barbare du Hamas en Israël, le 7 octobre, a fait environ 1 200 morts, 4 629 blessés et plus de 230 personnes prises en otage, parmi lesquelles des femmes et des enfants. Aujourd'hui, on dénombre plus de 11 078 personnes tuées au cours des opérations militaires à Gaza, y compris 3 027 femmes, 4 506 enfants et 102 membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Les témoignages accablants issus des trois exposés que nous avons reçus ce matin interpellent notre humanité, notamment la situation des femmes qui accouchent dans des conditions indécentes, y compris en subissant des césariennes sans anesthésie, et la situation des enfants prématurés qui dépendent des couveuses, sans électricité. Ces situations épouvantables doivent plus que jamais interpellier chaque membre du Conseil, et nous ne pouvons surtout pas nous complaire dans le statu quo. Pour les enfants, pour les enfants et pour les enfants, nous devons être plus engagés en tant que Conseil de sécurité et parvenir à une cessation des hostilités. Nous avons le devoir de protéger les enfants. Cela relève de notre mandat, et cela relève de notre vocation.

Une fois de plus, le Gabon appelle toutes les parties à la retenue et au respect de leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Nous devons également faire preuve de plus d'engagement en faveur de la reddition des comptes pour les violations graves du droit international humanitaire. Nous ne cesserons de répéter que la solution au conflit israélo-palestinien doit être politique et diplomatique à travers le dialogue et les négociations de

bonne foi en s'assurant du respect des légitimes préoccupations de chacune des parties.

Le Gabon réitère sa ferme condamnation de toutes violences meurtrières indiscriminées et est profondément choqué par la multiplicité des frappes contre les écoles, les hôpitaux, les ambulances, ainsi que les camps de réfugiés. La récente attaque contre l'hôpital indonésien de Gaza, qui a entraîné la mort de 12 personnes, est inacceptable. L'état de siège dans lequel est maintenue Gaza ne peut perdurer. La logique d'une punition collective sur des populations civiles est inacceptable et contraire au droit international humanitaire. Nous réitérons notre appel pour un accès sans entrave, sûr et durable pour l'acheminement et la distribution des biens et services essentiels pour les millions de personnes dans le besoin.

Le Gabon note avec intérêt et suit avec attention l'évolution dans les pourparlers relatifs à la libération des otages et salue à cet égard l'implication et l'engagement des médiateurs, notamment le Qatar, l'Égypte et les États-Unis. Il va de soi que nous devons aller loin. Nous devons aller au-delà des pauses obtenues, pour élargir le champ d'espoir, particulièrement pour les enfants. Nous redisons que l'ensemble des otages doivent être libérés sans condition ni chantage.

Je voudrais terminer en réaffirmant l'attachement du Gabon à la solution des deux États, vivant côte à côte de façon pacifique, sur la base des frontières internationalement reconnues. Pour y parvenir, le dialogue et la négociation sont les canaux incontournables, avec un rôle central pour l'ONU.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je me joins aux autres pour remercier la Directrice exécutive Bahous, la Directrice générale Russell et la Directrice exécutive Kanem de leurs exposés.

La situation concernant la Palestine et Israël préoccupe le monde entier. La Chine a toujours œuvré inlassablement en faveur du rétablissement de la paix. Le 21 novembre, le groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) a tenu son premier sommet depuis son élargissement. Au cours de la réunion, le Président Xi Jinping a exposé la position et la proposition de la Chine en faveur de la fin des hostilités et de l'instauration d'un cessez-le-feu, ainsi que de l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables, défendant ainsi la justice et la paix et indiquant la voie à suivre pour calmer la situation actuelle en vue d'un règlement fondamental. Les dirigeants participant à la réunion ont conjointement appelé la communauté internationale à soutenir une solution juste à la question de Palestine et à faciliter la réalisation de la solution des deux États.

Le 20 novembre, une délégation de ministres des affaires étrangères arabes et islamiques s'est rendue à Beijing afin de discuter en profondeur et de se consulter avec la Chine sur la promotion de la désescalade du conflit actuel, la protection des civils et une solution juste à la question de Palestine. Les dirigeants chinois et les ministres des affaires étrangères en visite ont convenu que la communauté internationale devait prendre des mesures immédiates et responsables pour éviter que la crise ne s'étende et permettre la reprise des pourparlers de paix et l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables au Moyen-Orient.

Les trois exposés que nous venons d'entendre soulignent une fois de plus la gravité de la situation à Gaza et l'urgence de sauver des vies. Depuis l'annonce par Israël de l'ordre d'évacuation, 80 % de la population de Gaza a été contrainte de fuir son domicile. Le système médical de Gaza, soumis au blocus et au siège, s'est complètement effondré. Sur les 24 hôpitaux du nord, 22 ont déjà fermé leurs portes. L'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'hôpital Chifa de zone de mort. Des écoles gérées par l'ONU à l'hôpital indonésien de Gaza, du camp de réfugiés de Jabaliya dans le nord au camp de Khan Younés dans le sud, les installations civiles sont régulièrement prises pour cible, et les enfants de Gaza n'ont nulle part où aller. Au cours des 46 derniers jours, plus de 5 000 enfants ont été tués.

Tout cela ne devrait pas et ne doit pas continuer. Nous devons redoubler d'efforts pour encourager une cessation immédiate des hostilités et l'instauration d'un cessez-le-feu. La résolution 2712 (2023) est la première étape pour promouvoir un cessez-le-feu et calmer la situation. Elle est d'une grande importance et doit être mise en œuvre immédiatement et intégralement afin de parvenir à un cessez-le-feu durable et d'éviter une plus grande catastrophe humanitaire. Israël doit cesser toutes les opérations militaires contre les hôpitaux, les écoles et les autres installations civiles et contenir l'intensification de la violence des colons en Cisjordanie.

Nous saluons la médiation active du Qatar et de l'Égypte, entre autres, pour obtenir la libération d'une partie des personnes retenues captives. Nous soutenons la poursuite des efforts diplomatiques afin que davantage d'otages puissent être libérés rapidement. Nous espérons que cela créera un espace politique pour le dialogue et la négociation et le rétablissement de la paix. Nous devons intensifier nos efforts pour protéger les civils.

Nous condamnons fermement les actions menées à Gaza qui violent clairement le droit international humanitaire. Nous nous opposons à la punition collective des civils à Gaza, ainsi qu'à leur déplacement ou transfert forcé. Nous

demandons instamment à Israël de lever le blocus de Gaza le plus rapidement possible et de rétablir pleinement l'approvisionnement en biens essentiels tels que l'eau, l'électricité et le carburant. Nous demandons l'ouverture d'urgence d'un plus grand nombre de voies d'acheminement des secours vers Gaza et l'utilisation à pleine capacité des points de passage, y compris Kerem Shalom, afin de garantir que des fournitures humanitaires suffisantes puissent entrer dans Gaza de toutes les directions, sans entrave et de manière très efficace.

La Chine est pour que le Conseil prenne de nouvelles mesures à cet égard, sur la base de la résolution 2712 (2023). Nous devons redoubler d'efforts pour revitaliser l'horizon politique de la solution des deux États. Le règlement de la crise actuelle ne doit pas s'écarter de la solution des deux États et doit favoriser la paix et la stabilité régionales. Tout accord concernant le sort de la Palestine doit être fondé sur le consentement du peuple palestinien et tenir compte des préoccupations légitimes des pays de la région. L'ONU doit continuer à jouer un rôle actif dans la consolidation du consensus international et la facilitation du processus de paix. Le Conseil doit être prêt à prendre, à tout moment, des mesures responsables et dignes de ce nom sur la situation en Palestine, à même de résister à l'épreuve du temps et de la conscience.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

**M. Mansour** (État de Palestine) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis de vous remercier, Monsieur le Président, pour la compétence avec laquelle vous dirigez le Conseil de sécurité. Je tiens également à remercier les Émirats arabes unis et Malte d'avoir demandé la convocation de cette séance axée sur les femmes et les enfants et d'avoir contribué à l'élaboration de la résolution 2712 (2023), adoptée par le Conseil il y a quelques jours (voir S/PV.9479). Je voudrais également remercier les intervenantes et, à travers elles, les entités des Nations Unies dans leur ensemble pour leur mobilisation face à cette grave crise, et exprimer notre gratitude à tous les héros sur le terrain qui risquent tout, jusqu'à leur propre vie, pour apporter à leurs communautés une aide humanitaire et des secours, notamment les médecins, le personnel humanitaire et médical et les équipes de secours. Enfin, je remercie les journalistes qui mettent leur vie en danger pour rendre compte de cette immense tragédie humaine et de cette catastrophe humanitaire.

L'État de Palestine se félicite de l'accord de trêve conclu hier et exprime sa gratitude à tous ceux qui ont



contribué à la conclusion de cet accord, en particulier nos frères du Qatar et de l'Égypte. Toutes les 10 minutes sans bombardement, c'est un enfant palestinien qui est sauvé. Grâce à cette trêve, des centaines d'enfants palestiniens ne seront pas tués. Nous leur devons, ainsi qu'à tous les civils de la bande de Gaza, de mettre un terme définitif à cette agression criminelle contre le peuple palestinien.

Tous ceux qui ont contribué à arrêter cette folie doivent maintenant travailler sans relâche pour trouver un moyen d'éviter la reprise de l'agression. C'est ainsi que nous pourrions protéger les civils, empêcher une contagion régionale, aider les millions de personnes qui souffrent de cette catastrophe humanitaire que nous n'avons pas su éviter et libérer les personnes retenues captives. Une reprise de l'agression compromettrait tous ces objectifs.

Je veux que chacun ici pense au père qui portait dans ses bras son enfant blessé et n'a pas pu trouver d'hôpital pour le sauver jusqu'à ce qu'il meure dans ses bras. Ne pouvant s'arrêter pour l'enterrer, le père a porté cet immense amour, transformé en un insupportable chagrin, sur des kilomètres, sans pouvoir s'arrêter de marcher – de nulle part à nulle part. Je veux que tout le monde se souvienne de cette fille qui a réconforté son petit frère avec des mots qu'aucun enfant ne devrait jamais avoir à prononcer, après qu'ils ont tous deux dit au revoir à leur frère décédé à l'hôpital. Je veux que tout le monde se souvienne de ce petit enfant qui grelottait à l'hôpital et qui n'arrêtait pas de montrer ses blessures à un autre enfant gravement brûlé. Je veux que chacun se souvienne des bébés allongés ensemble, hors de leurs couveuses, halestant jusqu'à ce que les poumons de plusieurs d'entre eux cèdent, abandonnés par l'humanité tout entière. Je veux que tout le monde se souvienne de ces images avant de donner à nouveau, dans quelques jours, une quelconque justification à la reprise de cet effroyable assaut.

Durant les prochains jours, les familles, y compris celles qui retrouveront des êtres chers qui étaient en captivité, pourront s'étreindre, faire leur deuil et commencer à panser les blessures qui peuvent l'être. Il ne peut s'agir d'une simple pause avant que les massacres ne reprennent.

La résolution 2712 (2023) énonce clairement les immenses tâches dont il faut s'acquitter pendant la trêve : permettre un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave, faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire dont le besoin se fait cruellement sentir dans toute la bande de Gaza, et secourir et retrouver les milliers de personnes qui restent piégées sous les décombres. Cela doit être fait immédiatement. Par ailleurs, la résolution rejette le déplacement forcé de la population civile palestinienne, qui constitue une grave violation du droit international. Déjà,

plus de 1,7 million de Palestiniens de Gaza ont été déplacés de force : c'est insupportable. C'est inhumain. C'est un crime contre l'humanité. Israël affirme que son objectif, c'est la sécurité, mais il n'a pu s'empêcher de révéler son véritable plan : le transfert forcé des Palestiniens. Au départ, cette intention n'était exprimée que par allusion, puis elle a été exprimée ouvertement dans des entretiens, des notes et des tribunes publiées dans la presse par ses principaux responsables. Les dirigeants israéliens ne cessent de parler de « réinstallation volontaire », nom de code utilisé pour « transfert forcé ». Qu'y a-t-il de volontaire dans le fait d'être bombardé, assiégé, tué, mutilé, détenu et humilié ? Ils privent 2,3 millions de personnes des moyens nécessaires à leur survie, puis ils leur disent qu'ils ont un choix à faire : quitter ce pays ou quitter cette Terre. Tel est le choix qu'ils leur laissent.

Israël s'étonne de voir que des années passées dans des conditions invivables n'aient pas convaincu les Palestiniens de partir. Nous aimons notre terre. Nous aimons notre patrie. Nous aimons la bande de Gaza. Nous aimons chaque parcelle de l'État de Palestine. Même lorsque nous sommes confrontés à la menace d'une mort imminente, nous voulons rester sur notre terre. Le peuple palestinien a droit à la liberté et à la dignité, sur sa terre et de son vivant. L'exode doit s'arrêter, sans plus durer. La Nakba doit cesser. Le désespoir, la dévastation et la destruction ne procureront jamais la sécurité à Israël. La dépossession, le déplacement et la négation des droits des Palestiniens ne procureront jamais la sécurité à Israël.

Israël prétend respecter les lois de la guerre, mais il n'a pu s'empêcher d'avouer ses crimes. Ses déclarations, ses actes et ses objectifs manifestes convergent tous et confirment ses intentions : la destruction de la nation palestinienne et de ses aspirations légitimes. Qualifier les Palestiniens d'animaux et leur imposer un siège ; leur infliger un châtiment collectif et appeler à leur anéantissement ; procéder à des bombardements aveugles, généralisés et systématiques et recourir à la force brutale de ses soldats d'occupation et de ses colons en Cisjordanie : tous ces éléments concordent et attestent de son véritable objectif. Les membres du Conseil ont été témoins de ces atrocités, que seule une impunité systématique a rendues possibles.

Nul ne peut nier les souffrances endurées par les familles israéliennes le 7 octobre, mais Israël n'est pas exposé à une menace existentielle, c'est la Palestine qui l'est. Israël n'est pas en train d'être anéanti, c'est la Palestine qui l'est. Nous sommes aujourd'hui le 22 novembre, et il n'y a même pas eu un seul jour de trêve dans les bombardements qui se poursuivent depuis 45 jours. Les atteintes à la vie et à la

dignité de notre peuple à Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, partout en Palestine occupée, n'ont pas cessé un seul instant. Chaque famille palestinienne a éprouvé une souffrance et une perte au plus profond de son être et de son âme. Il y a quelques semaines à peine, le Premier Ministre israélien s'est adressé au monde entier depuis la tribune la plus importante de la planète, celle de l'Assemblée générale, et a présenté sa vision du nouveau Moyen-Orient, où la Palestine est rayée de la carte. À tous ceux que le slogan « du fleuve à la mer » a indignés, je vous montre la carte que le Premier Ministre israélien a présentée, ici, à l'Organisation des Nations Unies. Voici la carte qu'il a présentée depuis la tribune de l'Assemblée générale : elle efface la nation de Palestine et le peuple palestinien. Un Israël « du fleuve à la mer », à la mode du Premier Ministre de l'État d'Israël. Et, pour faire bonne mesure, il a ajouté le Golan syrien annexé illégalement. Cela a-t-il déclenché un tollé ? Absolument pas. Tous les membres du Conseil connaissaient effectivement l'intention d'Israël : nous effacer de la surface de la Terre ; ce qui n'arrivera jamais. Cela n'arrivera jamais parce que nous existons depuis l'aube des temps, et nous continuerons d'exister comme un peuple palestinien fier sur notre propre terre nationale, l'État de Palestine.

Ce que les membres du Conseil observent aujourd'hui à Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, c'est la tentative de traduire cette carte dans la réalité. Le Conseil, mû par notre détermination à faire vivre notre patrie nationale, la Palestine, doit arrêter Netanyahu dans ses actes. Le moment est venu de tracer une autre voie : une voie qui n'est pas celle du déni ou de la privation des droits du peuple palestinien, à savoir le droit à l'autodétermination, le droit à un État et le droit au retour des réfugiés ; une voie dans laquelle personne ne nie l'existence de l'autre ; une voie dans laquelle deux États vivent côte à côte dans la paix et la sécurité, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale ; une voie dans laquelle aucun Palestinien ni aucun Israélien n'est tué ; une voie dans laquelle nous jouissons d'une liberté, d'une paix et d'une sécurité égales. Les atrocités dont nous sommes témoins depuis plusieurs semaines doivent nous mener à la seule conclusion possible : il n'y a pas de solution militaire au conflit ; il n'y a qu'une solution politique. Et aucune paix n'est possible au Moyen-Orient sans le règlement de la question de Palestine et sans la réalisation des droits nationaux inaliénables du peuple palestinien.

Certains affirment que les meurtres commis ces dernières semaines contre des personnes qui croyaient en la paix en Israël comme en Palestine prouvent que celles-ci avaient tort de croire en la possibilité d'une paix. À nos yeux, cela prouve plutôt que nous aurions

tous dû les écouter. Peut-être aurions-nous pu éviter ces heures sombres. Dima Alhaj, mentionnée par ma sœur, l'Ambassadrice des Émirats arabes unis, avait 29 ans. Elle faisait partie de l'équipe de traumatologie et d'urgence de l'Organisation mondiale de la Santé. Elle a déclaré il y a quelques mois qu'elle était fière de son travail, parce qu'il permettait de donner aux gens de l'espoir et une chance dans la vie. Elle a été tuée avec son époux, son petit garçon de 6 mois et 50 autres membres de sa famille et de sa communauté. Vivian Silver a été tuée le 7 octobre. Elle n'avait cessé de répéter qu'il n'y a pas de chemin vers la paix, mais que la paix est le chemin. Tels étaient ses mots. Nous leur devons de faire en sorte que l'espoir l'emporte, que la paix l'emporte. Pour ce faire, nous devons commencer par mettre un terme à cette folie et veiller à ce que la morale prévale, la légalité prévale et l'humanité prévale.

Nous nous opposons sans équivoque au meurtre de civils et demeurons attachés à la primauté du droit international. Je le répète : nous nous opposons sans équivoque au meurtre de civils et demeurons attachés à la primauté du droit international. Nous avons été clairs : nous avons foi en la justice, pas en la vengeance. Nous n'avons pas tenté de justifier le meurtre d'un seul civil israélien, alors qu'Israël mobilisait toute sa machine de propagande pour justifier le meurtre de plus de 14 000 Palestiniens, dont plus de 70 % sont des enfants et des femmes. Personne ne doit cautionner des atrocités en fonction de l'identité de leur auteur. Les victimes sont celles qui méritent la solidarité des membres, et cela inclut les victimes palestiniennes, notamment celles qui sont bombardées et assiégées, celles qui sont détenues arbitrairement et toutes celles qui subissent l'occupation et la discrimination raciale, l'apartheid. Nous avons quelques jours pour nous mobiliser afin d'arrêter la guerre contre le peuple palestinien, et nous avons très peu de temps pour avancer sur le chemin de la paix. Nous ne pouvons pas continuer de nous en éloigner.

Que dirons-nous à cette génération de jeunes qui a déjà connu plusieurs guerres, survivant à l'une pour endurer la suivante, qui s'accroche à la vie et s'efforce de trouver un chemin vers un avenir meilleur ? Ils méritent qu'on fasse mieux. Nous ne devons pas faire l'autruche face aux blessures, aux traumatismes ou à l'histoire des uns et des autres, ni les traiter par le mépris. Mais ce respect doit être étayé par une vision commune de l'avenir, dans laquelle chacun peut vivre et laisser vivre, dans la liberté, la dignité, la paix et la sécurité, et non une vision dans laquelle les uns vivent au détriment des autres. Il n'est pas de coexistence avec l'hégémonie ou la sujétion. Il est temps que chacun de nous prenne des décisions courageuses et agisse fermement, guidé par l'impératif de respecter le droit international et par la nécessité de promouvoir d'urgence la liberté, la justice et la paix.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

**M. Erdan** (Israël) (*parle en anglais*) : Le mandat principal du Conseil de sécurité est de garantir la sécurité. Pourtant, depuis près de 50 jours, le Conseil n'a pas proposé de solution en rapport avec son mandat. Nous avons entendu ici des condamnations politisées, des insinuations sans fondement, des appels biaisés au calme et des cris d'orfraie sur la situation humanitaire d'une seule partie. Pourtant, nous n'avons pas entendu une seule véritable solution. Nous pouvons multiplier les séances d'information, les débats et les sessions extraordinaires, mais si le Conseil n'est pas en mesure de proposer, d'une seule voix, une solution qui garantisse également la sécurité des Israéliens, alors il ne tient pas compte de la sécurité des Israéliens et des habitants de Gaza de la même façon.

Je réaffirme que cette guerre peut prendre fin à l'instant, aujourd'hui, sans qu'on ne tire un seul autre coup de feu. Si le Hamas libère tous les otages et livre tous ceux qui ont participé à ce massacre sauvage, la guerre sera immédiatement terminée. Cette guerre n'a pas commencé sans aucun motif le 8 octobre. Elle a commencé le 7 octobre par un massacre délibéré et planifié, massacre comme le peuple juif n'en avait pas connu depuis l'Holocauste. Ma proposition pour y mettre un terme, qui mérite d'être examinée ici, et comme toute suggestion pour y mettre fin qui mérite d'être abordée ici, est celle qui permettra de ramener tous les otages chez eux et d'empêcher que de telles atrocités ne se reproduisent.

C'est bien le minimum que n'importe quel autre pays dans une situation similaire accepterait. L'accord sur les otages qui a été conclu hier soir montre clairement qu'Israël est prêt à prendre des mesures d'envergure. Que l'on essaie de comprendre ce qu'Israël a accepté de faire hier soir. Nous libérons des terroristes qui ont été reconnus coupables d'avoir porté atteinte à des Israéliens en échange de femmes et d'enfants qui ont été sauvagement enlevés de leurs maisons par ces nazis du Hamas. Tel est l'accord conclu. Mais que le Conseil ne s'y trompe pas : dès la fin de la pause, nous continuerons de nous efforcer d'atteindre nos objectifs en usant de toute la force nécessaire. Nous ne nous arrêterons pas tant que nous n'aurons pas détruit toutes les capacités de terreur du Hamas et fait en sorte qu'il ne puisse plus régner sur Gaza et menacer à la fois les civils israéliens et les femmes et les enfants de Gaza. Le représentant de la Palestine ne peut pas dire au Conseil qu'il ne veut pas non plus que le Hamas dirige Gaza. J'espère que le Conseil tirera parti de cette pause pour proposer une solution qui permettra réellement de mettre fin à cette guerre et qui garantira la sécurité au lieu de renforcer les capacités des terroristes déterminés

à anéantir Israël. Voilà la principale préoccupation. Il est temps pour le Conseil de dire la vérité à la population de Gaza. Je ne m'attends pas à ce que le représentant de la Palestine leur dise la vérité, à savoir que le Hamas est le seul responsable de leur situation et qu'une fois le Hamas parti, l'avenir sera meilleur pour tout le monde.

La séance d'aujourd'hui porte sur les femmes et les enfants. Mettons de côté le fait que la guerre à Gaza a commencé par le meurtre, le viol et la mutilation en masse de femmes et d'enfants israéliens par le Hamas. Mettons de côté le fait que des femmes et des enfants israéliens, y compris des bébés, sont encore retenus en otage dans les tunnels des terroristes du Hamas. Comme les membres l'ont entendu aujourd'hui, ces faits sont insignifiants pour nos intervenantes et pour l'ONU. Pour l'instant, je voudrais toutefois poser une question simple : où était l'ONU ces 16 dernières années ? L'UNICEF a-t-il protesté contre l'endoctrinement des enfants par le Hamas pour qu'ils deviennent des martyrs ? S'est-il offusqué de ce que le Hamas transforme des hôpitaux et des écoles pour enfants en caches d'armes ? ONU-Femmes s'est-elle indignée lorsque le Hamas traite des femmes comme des biens et les utilise comme boucliers humains ? Pourquoi est-ce que ces organismes ont seulement décidé de parler des femmes et des enfants de Gaza ? Ce n'est pas comme si les habitants de Gaza vivaient dans une utopie des droits humains qui, à en croire les intervenantes, aurait été bouleversée par Israël il y a cinq semaines. Comment peuvent-ils avoir l'audace de se souvenir soudain des femmes et des enfants de Gaza, après les avoir ignorés pendant tant d'années ?

Sous le régime du Hamas, la population de Gaza a été continuellement exploitée. Pourtant, ces organismes n'ont jamais prononcé aucune condamnation contre le règne de terreur du Hamas et le cruel lavage de cerveau qu'il fait subir aux enfants. Au cours des dernières semaines, ils se sont tous réveillés, mais malheureusement pas pour les bonnes raisons. Tous ces grands organismes des Nations Unies bien financés s'indignent tout à coup de la situation à Gaza parce qu'ils peuvent maintenant blâmer Israël. Les femmes et les enfants de Gaza ne les intéressent que s'ils peuvent utiliser leurs souffrances comme une arme contre Israël, car oui, ils souffrent. Cette attitude est honteuse. L'UNICEF ne se préoccupe pas vraiment des enfants de Gaza, et ONU-Femmes ne se préoccupe pas vraiment des femmes de Gaza. Si c'était le cas, ils ne seraient pas restés silencieux ces 16 dernières années, alors que le Hamas dirigeait Gaza d'une main de fer.

Je demande aux membres du Conseil de regarder cette image. C'est une photo de Yahya Sinwar, le chef du Hamas, et l'enfant qu'il tient dans ses bras est une victime de l'indifférence de l'UNICEF. Une image vaut

1 000 mots, et celle-ci dit tout ce qu'il faut savoir sur la façon dont le Hamas traite les enfants à Gaza. La Directrice générale Russell n'a-t-elle jamais vu cette photo ? Ignore-t-elle l'existence des camps d'été terroristes que le Hamas organise chaque année à Gaza pour endoctriner les enfants et les pousser à commettre des meurtres ? Beaucoup d'enfants de Gaza sont nés dans une culture de haine, une culture qui glorifie la violence et apprend aux enfants à tuer. Il s'agit d'un culte de la mort qui fait passer le martyr avant la vie, la coexistence et la recherche de la paix. Combien de rapports de l'UNICEF ont été rédigés à ce sujet ? Aucun. Je le dis à tout le monde : aucun. Alors que nous apprenons à nos enfants à aimer et à accepter les autres, les enfants de Gaza, qui ne sont pas à blâmer, apprennent que leur vie doit être consacrée au meurtre des Juifs et à l'anéantissement d'Israël. C'est ce qu'on leur enseigne à l'école, y compris dans les écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Pourquoi l'UNICEF ne s'est-il jamais préoccupé de cette maltraitance à l'égard des enfants ? Il est absolument impossible que l'UNICEF ne soit pas au courant de cette situation. Je demande donc à la Directrice générale Russell d'expliquer ce qu'a fait son organisme pendant tout ce temps ? Des roquettes ont été trouvées dans des chambres d'enfants à Gaza. Des lance-roquettes ont été trouvés dans un local du mouvement de jeunesse des scouts. Du matériel de fabrication de missiles a été découvert sous des mosquées, et des caches de fusils d'assaut ont été trouvées dans des écoles de l'UNRWA. Nous n'avons pas entendu l'UNICEF condamner le fait que le Hamas utilisent les enfants de Gaza comme boucliers humains. Quand le fera-t-il ?

Le Hamas a écrit un scénario pour la communauté internationale, et les organismes des Nations Unies jouent leur rôle à la perfection. Le Hamas cherche à augmenter le nombre de victimes civiles afin d'inciter la communauté internationale à faire pression sur Israël. Il veut qu'elle ferme les yeux sur ses crimes tout en faisant pression sur une démocratie respectueuse du droit. Le Hamas exploite les habitants de Gaza, instrumentalise les victimes et cherche à coopter l'ONU pour nous empêcher d'agir et d'éliminer ses membres, afin qu'il puisse poursuivre ses meurtres et ses massacres à l'avenir. Voilà son scénario. Je ne comprends pas pourquoi les organismes des Nations Unies sont aussi disposés à le suivre. Et ce phénomène malsain d'exploitation des enfants se produit tous les jours dans les rues de Gaza.

Cette photo a été prise il y a quelques jours à Gaza. Ces terroristes sauvages du Hamas se promènent en plein jour, armés et en uniforme, des enfants attachés autour du corps en guise d'armure vivante, de boucliers humains. Voilà l'ennemi contre lequel Israël se défend. C'est contre

eux que les organismes représentés ici aujourd'hui ne formulent quasiment aucune critique. C'est pourquoi je pose à nouveau la question : où étaient les personnes qui ont fait des exposés aujourd'hui pendant toutes ces années ? Où sont leurs voix aujourd'hui ? Pourquoi les crimes du Hamas n'ont-ils presque pas été mentionnés durant la présente séance, alors que le Hamas est le seul responsable de la situation à Gaza ? La seule explication, c'est l'apathie à l'égard des habitants de Gaza, doublée d'une haine farouche vouée à Israël. Ce n'est pas une séance d'information. C'est de l'inquisition.

Je voudrais maintenant aborder le deuxième problème majeur. Nos intervenantes d'aujourd'hui ont gracieusement décidé de mentionner, Dieu merci, les otages de Gaza, parmi lesquels des femmes, des enfants et des personnes âgées. Elles ont mollement appelé à leur retour, de simples paroles en l'air. Mais les intervenantes ont omis de mentionner un fait très important. Elles ont oublié les 1 300 Israéliens sauvagement massacrés le 7 octobre et les 8 650 blessés qui sont toujours hospitalisés. Durant une séance d'information sur les femmes et les enfants, les intervenantes ont intentionnellement – et je vais expliquer pourquoi je dis cela – refusé de présenter en détail au Conseil les actes barbares de torture, de violence sexuelle et de viol perpétrés par le Hamas contre des Israéliennes. Je dis « intentionnellement » parce que j'ai envoyé à la Directrice exécutive Bahous deux lettres détaillant ces crimes de guerre effroyables. Or, non seulement je n'ai reçu aucune réponse de sa part, mais elle n'a pas non plus jugé bon de détailler ces crimes devant le Conseil. Il s'agit donc bien d'un acte d'omission intentionnel. Dans une lettre adressée récemment à la Directrice exécutive Bahous, j'ai inclus non seulement des témoignages écrits, mais aussi des éléments de preuve visuels concrets, des photos de jeunes Israéliennes nues exhibées dans la bande de Gaza sous les hourras et les acclamations de la foule. ONU-Femmes a également reçu des liens renvoyant à des interrogatoires de terroristes du Hamas, qui ont affirmé clairement qu'ils avaient reçu l'ordre de violer des Israéliennes.

Il y a deux jours, la Directrice exécutive Bahous a reçu une autre lettre de ma part contenant des preuves supplémentaires de viols et de violences sexuelles à grande échelle perpétrés par le Hamas. Il y avait notamment le témoignage d'un secouriste qui a trouvé des filles avec leur pantalon autour des genoux, du sperme sur le dos et des impacts de balles dans la tête, ainsi que des témoignages de pathologistes qui ont identifié des cadavres de femmes de tous âges, violées si sauvagement que leur bassin avait été fracturé. J'ai envoyé cette image, tirée d'une vidéo, de Naama Levy, traînée hors du coffre d'une jeep par un terroriste du Hamas, vêtue d'un pantalon de survêtement trempé



de sang au niveau des fesses. J'ai également envoyé cette photo de Shani Louk, qui dansait au festival pour la paix avant d'être enlevée et assassinée par le Hamas. Voici à quoi ressemblait son corps, sur lequel s'était assis un terroriste du Hamas. Je demande aux membres du Conseil de la regarder. Je leur demande de regarder Shani. Si l'on veut débattre des femmes dans les conflits, des droits et de la dignité des femmes, qu'en est-il de la dignité de Naama Levy et de Shani Louk ? Qu'en est-il de leurs droits en tant que femmes ? Malheureusement, pour nos intervenantes, les horreurs endurées par ces jeunes femmes ne valent pas la peine d'être mentionnées. Après tout, elles sont israéliennes, et comme cette séance d'information l'a clairement montré, les victimes israéliennes ne comptent pas.

Près de 50 jours se sont écoulés depuis que ces atrocités ont été commises, depuis que des jeunes filles ont été sauvagement violées. Pourtant, le monde attend toujours qu'ONU-Femmes condamne clairement et publiquement les crimes sexuels du Hamas. Honte à ONU-Femmes. ONU-Femmes n'est-elle pas chargée de veiller à ce que, et je vais citer un extrait de son site Web, « toutes les femmes et toutes les filles –

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je voudrais rappeler au représentant d'Israël qu'il est tout à fait libre d'exprimer ses opinions divergentes dans sa déclaration, mais qu'il doit témoigner un minimum de respect aux intervenantes invitées à participer à cette séance. Telle est la pratique du Conseil de sécurité et c'est une règle à laquelle tout le monde doit se conformer. J'appelle son attention sur ce point et je l'invite à poursuivre.

**M. Erdan** (Israël) (*parle en anglais*) : ONU-Femmes n'est-elle pas chargée de veiller à ce que toutes les femmes et toutes les filles vivent une vie à l'abri de toutes formes de violence ? La bannière du site Web d'ONU-Femmes ne porte-t-elle pas actuellement l'inscription « #NoExcuse » ? Le monde ne croit-il pas enfin les femmes ? Quid de l'ONU ?

Pour l'ONU et ses organismes, les femmes israéliennes ne sont pas des femmes. Les enfants israéliens ne sont pas des enfants. L'ONU, avec à sa tête le Secrétaire général Guterres, refuse de parler des Israéliens assassinés, violés et enlevés. Tous les organes de l'ONU ne défendent que les Palestiniens, tout en déshumanisant les Israéliens. Telle est leur politique. L'ONU a fait le choix de ne pas accepter les statistiques israéliennes. L'argument ridicule avancé est soit que les victimes israéliennes ne sont pas couvertes par le mandat de l'organe en question, soit qu'il n'y a aucun moyen de vérifier les

faits présentés par Israël. Inversement, lorsqu'il s'agit des fausses informations fournies par les terroristes palestiniens – dans le cas présent, fournies directement par le Hamas à Gaza – l'ONU traite ces chiffres comme parole d'évangile, sans procéder à la moindre vérification.

C'est un conflit qui a débuté avant même la création de l'ONU, et depuis toutes ces années, l'ONU accepte aveuglément toutes les déclarations et les statistiques d'une seule partie, sans aucun mécanisme de vérification, tout en ignorant toutes les statistiques israéliennes ou en s'y montrant indifférente, et c'est ce que l'on retrouve dans les rapports de l'ONU. C'est le contenu des exposés présentés au Conseil.

Je demande à tous les membres du Conseil d'analyser ce que je viens de dire. À tous ceux qui ne comprennent pas pourquoi les Israéliens critiquent l'ONU, voilà la raison. Que feraient-ils à ma place ? Que feraient-ils si leurs enfants étaient massacrés et leurs filles violées ? Mais que l'ONU et son vaste réseau d'organismes, d'organes et de comités restaient silencieux, les bras croisés, ? Qu'ils y songent un instant.

Quant à l'intervenante chargée de protéger toutes les femmes, toutes les filles et tous les enfants dans le monde entier, et je présume que cela englobe ceux qui sont israéliens et juifs, je lui demande une nouvelle fois de me regarder dans les yeux et de m'expliquer pourquoi elle garde le silence face aux viols collectifs, aux violences sexuelles, aux tortures barbares, aux enlèvements et aux meurtres. Comment cela se fait-il ? Comment son exposé peut-il être aussi partial alors que tout le monde sait qu'Israël fait tout ce qui est en son pouvoir pour limiter le nombre de victimes civiles, tandis que le Hamas fait tout son possible pour assassiner des civils, qu'ils soient gazaouites ou israéliens ? Ce n'est pas à moi qu'elle devrait répondre. Elle devrait répondre à nos mères, à nos femmes, à nos sœurs et à nos filles, elle devrait répondre à l'opinion israélienne et au peuple juif. Elle devrait au moins avoir le courage d'être honnête et de nous fournir de véritables réponses. Nous attendons toujours.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

Avant de lever la séance, je tiens à remercier une fois de plus M<sup>me</sup> Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes ; M<sup>me</sup> Russell, Directrice générale de l'UNICEF ; et M<sup>me</sup> Kanem, Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population, des exposés qu'elles ont présentés aujourd'hui.

*La séance est levée à 12 h 55.*